

Mars 2021

LE CHAPETOIS

Bulletin municipal

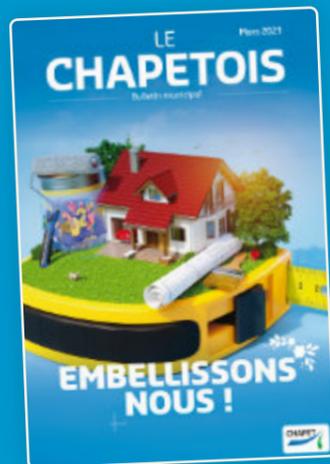


EMBELLISSONS NOUS !



MAIRIE DE CHAPET

Place de la mairie
78130 Chapet
01 34 74 51 15
mairie@chapet.com



HORAIRES

Lundi : Fermé au public (sur RDV)
Mardi : 9h00-12h00 (AM sur RDV)
Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
Jeudi : Fermé au public (sur RDV)
Vendredi : 9h00-12h00 (AM sur RDV)
Samedi : 9h00 - 11h30

Renseignements d'urbanisme sur RDV Permanence le samedi matin.

LE CHAPETOIS

Journal d'informations municipales
Diffusion gratuite

Responsable de la publication :
Benoît de Laurens

Rédaction :
Magalie Chaloyard, Francine Billoué,
Marina Leclercq, Sophie Giraud,
Benoît de Laurens

Crédits photographiques :
Associations et Commission
Communication / Shutterstock /
GoogleMaps

Conception & réalisation :
Commission Communication

Impression :
Imprimerie
La Passerelle - 600 ex.



EDITO	3
LE MOT DU MAIRE	4
CONSULTATION RD154	6
CARTE D'IDENTITÉ CHAPET	8
LA VIE MUNICIPALE	10
LA VIE DES COMMISSIONS	11
SPÉCIAL « EMBELLISSEMENT »	16
ÉCOLE ET PÉRISCOLAIRE	22
PORTRAITS DE CHAPETOIS	28
ANIMATIONS	32
BRÈVES	36
LE VILLAGE ASSOCIATIF	40
RECETTES DU CHAPETOIS	44
HISTOIRE DE CHAPET	46
MÉMO	48



Benoît de Laurens
Maire de Chapet

2021 démarre avec cette même chape de plomb sur la tête. La Covid 19 n'a pas fini de contraindre nos vies. **Puisse la campagne de vaccination se déployer rapidement** et qu'enfin nous passions à autre chose. Nous avons tant à faire ensemble pour **entreprendre, imaginer, créer, rassembler**, c'est-à-dire simplement vivre à pleins poumons. Ici à Chapet, même si nous avons la chance de vivre cette période dans un environnement privilégié, nous avons tous mieux à faire que de rester masqués et confinés. Je ressens ici, auprès de vous, ce mélange d'accablement et d'envie de rebondir vite. Vous avez été si nombreux à suivre la carriole du Père Noël dans les rues du village illuminées par les lampions et les décorations. L'opération « Boîtes de Noël » a été un incroyable succès. Il y a, à Chapet, des vents de solidarité et de fraternité qui sentent bon la chaleur humaine. Vous verrez dans les pages suivantes que **l'énergie de notre village est vigoureuse.**

J'ai hâte que nous puissions nous réunir à nouveau, mettre en place les réunions de quartiers, réfléchir ensemble à l'avenir de notre village, relancer les événements que nous avons dû annuler, travailler ensemble à l'embellissement de notre espace de vie... **L'arrivée d'une nouvelle secrétaire générale de Mairie** nous permet de retrouver toute notre voilure pour faire avancer nos dossiers. Soyez certains qu'avec les adjoints et le conseil municipal, nous sommes à nos postes, plus déterminés que jamais à agir pour notre bien commun. Même si Lao Tseu nous dit « qu'il n'est rien qui ne s'arrange par la pratique du non-agir » je préfère Jules Ferry pour qui « Rayonner sans agir, c'est abdiquer ». Je vous souhaite une bonne lecture.

SOLIDAIRES DANS LA DIFFICULTÉ

La période que nous vivons est difficile pour tout le monde, elle l'est aussi dans l'exercice de nos fonctions de Maire et d'adjoints. Beaucoup de projets sont retardés ou annulés. Les injonctions contradictoires, venant de la Préfecture et des instances qui nous gouvernent, nous obligent à jongler en permanence entre la stricte application des consignes nationales et l'acceptation d'une certaine latitude locale.

de la Mairie ont bien tenu la barre : les services d'état civil, d'urbanisme, des affaires scolaires ou encore des finances fonctionnent avec qualité. Les services techniques, entre les dépôts sauvages, pose et dépose des décorations de Noël, réparations diverses, entretien des sentes, élagage, suivi des travaux divers... ne ménagent ni leur énergie ni leur implication.

A l'école, chacun fait au mieux pour garantir le respect des consignes sanitaires et maintenir un optimisme et une gaieté dont les enfants ont tant besoin. Je passe régulièrement à la cantine. Il me semble voir des enfants joyeux qui traversent cette période sans trop d'angoisse. **Ils ont de la chance d'être à Chapet.**

Je reste pour ma part concentré, vous le savez, sur les dossiers de fond qui impactent l'avenir de notre commune. **Les investissements nécessaires pour faire un nouveau centre technique**, trouver une alternative à la Renardière qui n'est plus aux normes, préparer l'ouverture d'une nouvelle classe pour la rentrée 2022, **proposer un terrain de jeu et de sport pour nos jeunes. La déviation de la RD154 qu'il faut**

Les rapports avec toutes les institutions et divers organismes et syndicats de notre écosystème (GPS&O, Préfecture, Trésor Public, Département, Région, SAFER, DDT, etc.) sont moins fluides et plus lents parce que **nous n'avons pas pu rencontrer physiquement la plupart de nos interlocuteurs.** Les visio-conférences ne remplissent pas les mêmes fonctions, les groupes projets ne peuvent pas se réunir et entravent notre volonté d'avancer plus rapidement sur beaucoup de dossiers. Mais c'est ainsi. Nous nous adaptons et cela ne remet en cause ni notre volonté, ni notre optimisme. Malgré l'absence de secrétaire général de Mairie, **les équipes**

absolument parvenir à repousser, malgré l'entêtement du Département. Le problème récurrent de la circulation et du stationnement. **L'avenir du site de Bazincourt toujours incertain.**

Nos rapports avec GPS&O et la **gestion du contentieux sur le pacte fiscal (sur lequel nous sommes enfin parvenus à un accord)** vont nous permettre d'établir désormais des liens plus sereins et plus faciles avec notre Communauté Urbaine.

calme, il n'en reste pas moins que des actes périodiques de vandalisme gratuits nourrissent un sentiment légitime d'insécurité.

La question du **développement urbain** : en effet, la demande de terrains et de maisons sur Chapet est très forte. La tendance à l'ilôtage s'accélère. Les demandes de permis de construire sont nombreuses. **Notre population va augmenter. Il faut anticiper les équipements et les besoins en conséquence.** Les derniers chiffres officiels de l'INSEE nous comptent 1 364 habitants.

J'ai consacré beaucoup de temps à me rapprocher des maires voisins, de tous les maires de la Communauté Urbaine, de notre sénatrice et notre député, du préfet et des sous-préfets, du Département et de toutes les autorités diverses, pour que Chapet

soit entendu et respecté. Je mesure la difficulté pour une petite commune comme la nôtre avec, il faut l'avouer, des problèmes à résoudre beaucoup moins graves que d'autres communes, à être considérée comme prioritaire sur certains dossiers. Mais je m'y emploie avec détermination. En particulier sur les questions de circulation et de sécurité.

En dehors de ces dossiers de fond, **j'ai la chance au quotidien de rencontrer nombreux d'entre vous.** Nous n'échappons pas à quelques grogneurs ou donneurs de leçon, mais je sais que cela fait partie du job. **Je rencontre surtout des personnes bienveillantes, fières de leur village, conscientes de la part que chacun doit prendre pour améliorer notre cadre de vie**, apaiser les tensions de voisinage qui peuvent apparaître, privilégier l'écoute et la solidarité, chercher des solutions plutôt que d'aboyer ses frustrations. Beaucoup de problèmes sont résolus dès lors qu'on s'écoute.

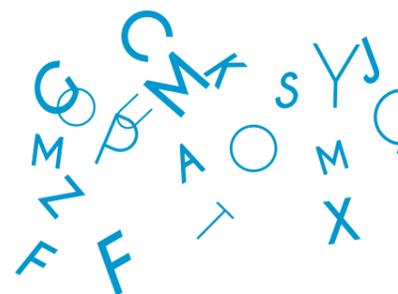
J'ai voulu une Mairie réactive et disponible et je sais que c'est le cas. Les demandes sont traitées, les rendez-vous rapidement proposés. Nous y passons le temps qu'il faut et avec plaisir. Bien entendu, rien n'est parfait, mais nous faisons le maximum.

Je remercie toutes les Chapétoises et tous les Chapétois qui nous encouragent. Pour être honnête, cela nous fait du bien !

Je rencontre surtout des personnes bienveillantes, fières de leur village, conscientes de la part que chacun doit prendre pour améliorer notre cadre de vie

La question des **dépôts sauvages** qui nous pourrit la vie et pour laquelle nous cherchons des solutions concertées avec les autres communes voisines.

La question générale de la **sécurité et de la tranquillité du village**. Quand bien même les statistiques de cambriolage et d'infraction mettent en évidence une période plutôt



RD154

LA PARTIE N'EST PAS FINIE, RESTONS DÉTERMINÉS

Le 11 octobre dernier, Chapet a été au rendez-vous de la Consultation. Avec 41,7% de participation et 99,72% contre la déviation de la RD 154, Chapet a démontré son caractère et sa vitalité démocratique. Forts de ce résultat et de ceux de Verneuil et Vernouillet, nous avons donc demandé à être reçu par le Président du Département. Avec **Didier Tragin**, adjoint chargé des transports, nous avons eu un premier entretien avec **Jean-François Raynal**, Vice-Président du Département en charge des mobilités le 16 octobre. Nous avons pu échanger longuement sur nos positions respectives. Mais nous avons vite compris que le Département n'entendait pas considérer notre Consultation comme une donnée susceptible

de remettre en cause un projet qui est en gestation depuis tant d'années et sur le point d'être finalisé. **Nous avons posé des questions précises sur les prévisions de trafic et autres données qui justifiaient cette déviation.** Il nous est apparu évident que les données étaient obsolètes voire faussées. Notamment sur les prévisions de transit entre les Mureaux et le pont de Triel, via Verneuil et Vernouillet, totalement surestimées. **Monsieur Raynal a toutefois reconnu qu'effectivement, selon leurs propres prévisions, la déviation pouvait apporter du surplus de circulation dans Chapet !**

Un rendez-vous avec le Président du Département nous a été

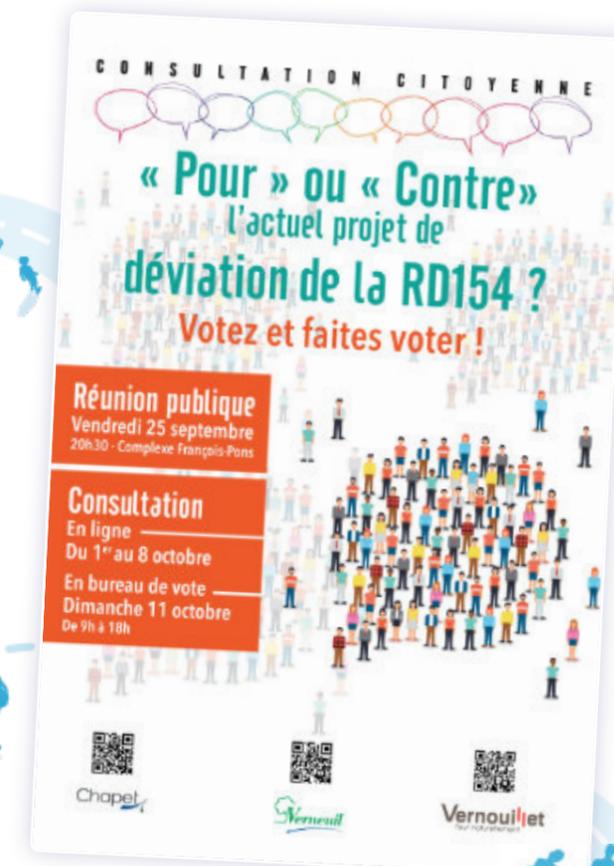
ensuite proposé le 12 novembre. Il a été annulé la veille et remplacé par un nouveau rendez-vous avec Monsieur Raynal qui n'a rien apporté de plus convaincant de la part du Département. **Les trois Maires ont officiellement demandé le retrait de ce projet** et qu'on se mette autour de la table pour réfléchir ensemble aux enjeux de mobilité de notre secteur. Nous avons demandé un nouveau rendez-vous au Président. **Celui-ci nous a invité le 9 décembre à une réunion élargie avec les maires de la zone Seine Aval Est pour nous présenter les projets de la liaison RD 190-RD30 Pont d'Achères, la requalification de la RD 190, le prolongement du boulevard de l'Europe à Poissy, la modification de la bretelle d'A13, la création d'un giratoire**

et la déviation de la RD 154, nous assurant que tous ces projets étaient étroitement liés, ce qui ne nous a pas du tout convaincus. Avec le maire de Verneuil sur Seine, **Fabien Aufrechter**, nous avons fait une **intervention en Conseil Communautaire de GPS&O du 10 décembre** pour nous opposer à une délibération relative au déplacement de « terrains familiaux » situés sur le tracé de la déviation. **Monsieur Bédier** a balayé nos arguments d'un revers de la main. **J'ai publié le 21 décembre une lettre aux Chapétois**, mise en ligne sur notre page Facebook et sur le site de la Mairie, qui a touché plus de 5 000 personnes ! **Elle a été reprise**

dans un article du **Courrier de Mantes du 30 décembre.** Le 22 décembre, nous avons enfin une proposition de date de rendez-vous avec Pierre Bédier, Président du Département, pour le 13 Janvier. Ce rendez-vous a eu lieu et n'a rien apporté de nouveau. Le Département campe sur ses positions avec une obstination de principe particulièrement désagréable. Nous avons reparlé du « barreau des Mureaux », de l'aménagement de la route de Verneuil, de la piste cyclable. Pour le Président, ces dossiers ne pourront pas être ouverts tant que la déviation ne sera pas en chantier ! Voilà où nous en sommes.

Avec **Fabien Aufrechter** (Verneuil) et **Pascal Collado** (Vernouillet), nous réfléchissons à d'autres types d'action à mener, notamment au niveau national. **Nous devons nous battre contre ce projet de toutes nos forces et en employant tous les moyens possibles.**

Tant que le chantier n'a pas démarré tout est encore possible. A suivre....



CARTE D'IDENTITÉ

CHAPET EN QUELQUES CHIFFRES

DEMOGRAPHIE

Population : 1314 habitants (population légale au 1er janvier 2017 en vigueur à compter du 1er janvier 2020). Néanmoins, les dernières statistiques INSEE de décembre 2020 basées sur la population légale au 1er janvier 2018 en vigueur à compter du 1er janvier 2021 recensent :

• **Population municipale : 1339 habitants** (personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire communal dans un logement, une communauté, un établissement pénitentiaire ; personnes sans-abri recensées sur le territoire communal et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées

sur le territoire de la commune)

• **Population comptée à part : 25 habitants** (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire communal). Soit une population totale de 1364 habitants. Les éléments statistiques qui suivent sont tous basés sur la population légale au 1er janvier 2017 en vigueur au 1er janvier 2020 soit 1314 habitants.

• **La population Chapétoise rajeunit** avec un indice de vieillissement de 1 personne de plus de 65 ans et plus pour 68,4 habitants de moins de 20 ans.

• **Chapet compte 52 % de**

femmes pour 48% d'hommes.

• **13 naissances** ont été enregistrées en 2018 contre **6 décès.**

• Chapet compte **470 ménages** d'une « taille moyenne » de 2,7 personnes se répartissant comme suit :

- 45% des ménages Chapétois n'ont pas d'enfants
- 23,7% ont 1 enfant de moins de 25 ans
- 23,7% ont 2 enfants de moins de 25 ans
- 7,5% ont au moins 3 enfants de moins de 25 ans.

La population par tranches d'âge se répartit ainsi :

	Femmes	Hommes
0/14 ans	171	120
15/29 ans	86	79
30/44 ans	127	112
45/59 ans	154	156
60/69 ans	82	80
+70 ans	78	69
TOTAL	698	616

Chapet compte, entre autres, 319 habitants de moins de 18 ans ; 259 retraités et 15 personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile.

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Superficie du territoire : 5,10 km² soit une densité moyenne de 258 habitants par km².

Territoire rural à 84% s'étendant sur 313 hectares de terres agricoles et 133 hectares de forêts et milieux semi-naturels.

Territoires artificialisés (bâti) sur 73 hectares.

Chapet compte 496 logements dont 469 au titre de résidence principale et 6 de résidence secondaire ; le delta étant constitué des logements vacants sur le territoire (en vente ; mis en location ; en cours de succession ; vacants...).

Le bâti sur Chapet se compose à 96,50% de maisons individuelles.

92,10% des Chapétois sont propriétaires.

Sur les 470 ménages de la commune :

- 26 résident à Chapet depuis moins de 2 ans ;
- 72 résident à Chapet depuis plus de 2 ans et moins de 4 ans ;
- 84 résident à Chapet depuis plus de 4 ans et moins de 9 ans ;
- 288 résident à Chapet depuis plus de 10 ans.

EMPLOI ET ACTIVITE

Le taux d'activité des 15/64 ans s'élève à 79% (contre 74% au niveau national)

Chapet enregistre un **taux de chômage de 7%** (contre 10% pour la moyenne départementale)

57 actifs occupés travaillent dans la commune ce qui représente 9% des actifs occupés.

La répartition par catégories socio-professionnelles des Chapétois de plus de 15 ans se répartit comme suit :

- 75 sont agriculteurs / artisans / commerçants / chefs d'entreprises ;

- 231 sont cadres ou exercent des professions intellectuelles supérieures ;
- 221 exercent une profession intermédiaire ;
- 132 sont employés ;
- 60 sont ouvriers ;
- 233 sont retraités ;
- 77 sont sans activité

NIVEAU DE VIE

49 904 € est le revenu moyen perçu annuellement par les habitants de la commune.

10% des ménages les plus aisés gagnent un salaire annuel supérieur à 143 096 €.

La population de Chapet enregistre un revenu cumulé de 30 millions d'euros. Cet indicateur de richesse globale peut être interprété comme le PIB de la commune.

90% des Chapétois salariés occupent un CDI.

80 Chapétois travaillent à temps partiel (dont 57 femmes).

37% des plus de 15 ans non scolarisés ont un diplôme inférieur au bac.

A contrario, 45% (soit 428 habitants) des plus de 15 ans non scolarisés sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Sources : INSEE ; ville data ; ithéa conseil.



NATHALIE REY

Nathalie, secrétaire générale de Mairie a pris ses fonctions le 1^{er} février

Après le départ de **Michel Sergent** en novembre dernier (qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière après 7 années à Chapet) et suite à un long processus de recrutement, le Maire a retenu la candidature de **Madame Nathalie Rey** comme **secrétaire générale de Mairie**. Titulaire d'un Deug d'Administration Economique et Sociale, Madame Rey bénéficie de plus de dix années d'expérience auprès des Mairies de **Jouy-le-Moutier** puis

de **Osny** (Val d'Oise) comme agent comptable puis responsable de la vie associative et des événements. Elle pourra, ici à Chapet, nous **faire profiter de ses compétences en finances, ressources humaines, organisation et management** qu'elle a auparavant exercées dans des collectivités plus importantes. Nous lui souhaitons le meilleur accueil.

« *Après une année 2020 chaotique, qui nous aura rappelé l'importance des moments de bonheur partagés*



qui nous sont si précieux, je suis heureuse d'entamer l'année 2021 auprès des agents et des habitants de Chapet. J'espère contribuer humblement à écrire avec tous un nouveau chapitre de l'histoire de ce village déjà si attachant auquel je promets de consacrer toute l'énergie et l'enthousiasme que me confère la confiance de M. le Maire et de son équipe »

Nathalie Rey.

Benoît de Laurens

ROSINE À LA BARRE

par précaution de leurs postes parfois une semaine entière.

Qu'elles soient ici remerciées pour leur implication.

Dans cette période confuse, il a donc fallu donc « faire le travail », comme on dit. Administrer une Mairie même modeste comme celle de Chapet représente une lourde charge de travail : entre les affaires courantes, la comptabilité publique, les ressources humaines, le suivi des dossiers d'urbanisme, le suivi des contentieux avec les avocats, les obligations réglementaires, les injonctions et instructions quotidiennes de la Préfecture, les relations avec GPS&O, les suivis de travaux et d'entretien, les arrêtés successifs relatifs aux protocoles Covid, les déclarations, les demandes de subventions, les successions, les dépôts sauvages, les affaires de l'école, les préparations du conseil

municipal, les enquêtes publiques, la gestion du cimetière, la tenue hebdomadaire du Bureau Municipal, le rapport avec les associations, les demandes des habitants, chaque jour amène son lot d'informations et de dossiers à instruire.

C'est **Madame Rosine Thiault**, première adjointe chargée des affaires générales et des finances, **qui a tenu la maison pendant ces trois mois** (à titre bénévole bien entendu). Tous les jours, 7 à 8h par jour elle a tenu le poste avec abnégation, avec le sourire et surtout avec une remarquable efficacité. **Au nom de tous les Chapétois, je souhaite qu'elle soit ici profondément et très sincèrement remerciée.**

Grâce à elle, la Mairie « est à jour ». Nous avons bien de la chance de l'avoir avec nous.



Entre le départ effectif de **Michel Sergent fin octobre** et l'arrivée de **Madame Nathalie Rey le 1^{er} février**, il a fallu tenir la barre et assurer la continuité du bon fonctionnement des services administratifs de la Mairie. Les deux secrétaires de Mairie, **Ludivine Nourry**, chargée de l'urbanisme et des affaires scolaires et **Jessica Liebert**, chargée des affaires d'état civil et du secrétariat du Maire, n'ont pas ménagé leurs efforts pour tenir leurs fonctions auprès des Chapétoises et des Chapétois. Et ceci malgré des épisodes d'alerte Covid qui les ont, l'une après l'autre, éloignées

COMMISSION #3

AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ ET SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

La Commission est animée par Didier Conry, 4^e adjoint, accompagné de Valérie Maillot, Olivier Ploix, Héléne Martin-Quenehenn, conseillers municipaux et de Laëtitia Boulay en qualité de "consultante".

L'objectif est de créer un lien entre les générations, soutenir nos aînés et les aider à maintenir une vie sociale, aider nos concitoyens qui, par les aléas de la vie, se retrouvent en situation d'urgence. Et bien sûr, en ces temps si particuliers, palier au matériel nécessaire. Ainsi, depuis le début de notre mandat, voici les actions réalisées ou projets en cours :

COLIS DE NOËL POUR LES AÎNÉS

Comme chaque année, **les colis festifs de fin d'année ont été distribués** au cours du mois de décembre. Nos aînés hospitalisés en Ehpad ont reçu des colis cosmétiques afin de leur mettre du baume au cœur.

REPAS DES AÎNÉS

A l'heure où nous écrivons ces lignes, impossible encore d'en

prévoir l'organisation. C'est bien triste d'être privés de ce moment privilégié de convivialité.

INTERGÉNÉRATIONNEL

Comme évoqué dans la Commission #2, l'urbanisme nous permettrait de lier les enfants en bas-âge et nos aînés.

SOLIDARITÉ/SOCIAL

Lorsque nos concitoyens se retrouvent malmenés par des aléas de la vie, la solidarité se met en place également avec les villes voisines (Ecquevilly, Bouafle, Aubergenville...). Grâce à leur aide, **nous pouvons aider les Chapétois à se reloger et se meubler dans l'urgence (dont La Gerbe d'Ecquevilly)**. A ce propos, le logement situé au-dessus du **restaurant « Ô Copains d'abord »** a été reconfiguré pour héberger si

besoin des Chapétois en situation d'urgence.

SANTÉ

L'épidémie du Covid-19 nécessite de contrôler le nombre suffisant de masques et de gel hydroalcoolique en mairie. Le stock est, à ce jour, suffisant pour pallier aux demandes de dépannage des Chapétois.

PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Ou **"comment doit réagir la commune et ses habitants en cas d'accidents majeurs"**. Ce plan est obsolète depuis 2016. Nous sommes en cours de rédaction pour mise à jour en nous inspirant de celui de la Ville des Mureaux qui a l'avantage d'être très pédagogique. **Le Plan Communal de Sauvegarde est accessible à tous en mairie.** Une étude de remise en fonction de la sirène d'alerte NBC (Nucléaire/Bactériologique/Chimique) est également en cours.

COMMISSION #6

RÉUNIONS DE QUARTIERS

« Nous avons beaucoup plus de choses à nous dire que nous le croyons, beaucoup plus de choses à faire ensemble que nous le pensons ».
Benoît de Laurens

Pour commencer, nous préférons employer le terme de **Réunion** à celui de **Conseil**. En effet, quoi de plus naturel que de se réunir entre voisins pour, avant tout, se connaître, parler, échanger autour de sujets qui rythment notre quotidien ?

Pour ce faire, voici un aperçu de l'organisation que nous souhaitons mettre en place. Le tout, bien sûr, dans la bonne humeur ponctuée d'un esprit constructif !

« EN PRATIQUE, COMMENT ÇA MARCHÉ ? »

Carte des « quartiers » de Chapet : nous vous proposons le découpage suivant (cf. carte ci-contre). Il est entendu que certains sujets seront « à cheval » sur plusieurs « quartiers ». Dans ce cas, un groupe de citoyens dédiés sera créé dans le but d'être au plus proche du sujet.

Participation : toute personne domiciliée à Chapet est invitée à participer à la Réunion de quartier dont elle dépend (en fonction de son adresse de résidence). L'âge minimum pour y participer est de 14 ans. Et oui : la jeunesse a son mot à dire. Autant qu'elle participe !

Sujets abordés : dans un premier temps, nous apprendrons à nous connaître, entre voisins et avec la Mairie. Puis, nous aborderons les sujets positifs mais également constructifs qui jalonnent votre « quartier ».

« COMMENT EST-ON INFORMÉ DE LA DATE D'UNE RÉUNION DE QUARTIER ? »

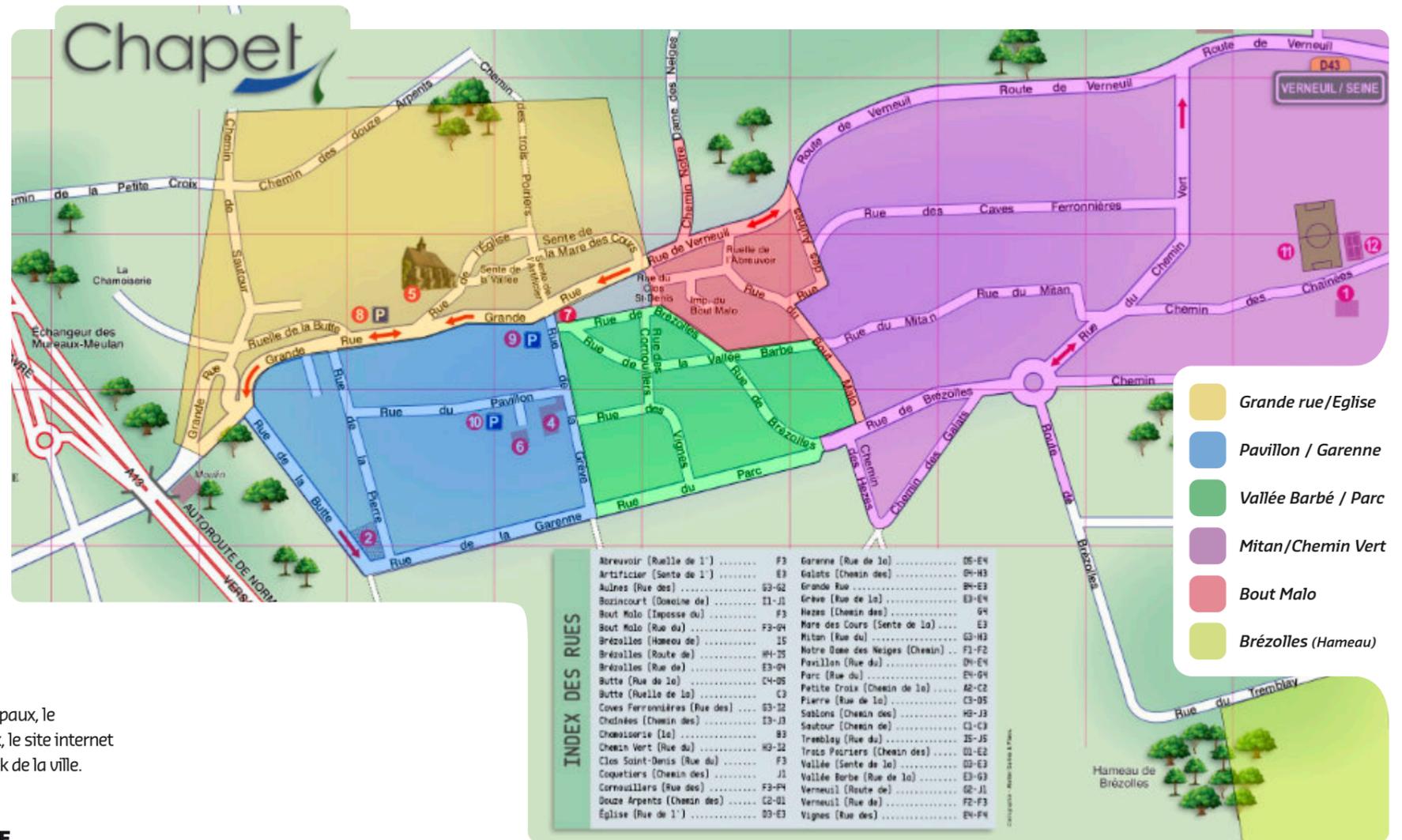
Afin d'être en contact avec les jeunes et les plus anciens, plusieurs supports de communication seront utilisés : votre journal municipal « le Chapetois », les panneaux

d'affichage municipaux, le panneau lumineux, le site internet et la page Facebook de la ville.

« COMMENT SE DÉROULERA UNE RÉUNION DE QUARTIER ? »

Ordre du jour : Il sera établi en fonction de l'actualité du Conseil Municipal et en fonction de vos demandes et suggestions. C'est pourquoi il est important que vous nous fassiez part des sujets que vous souhaitez aborder au plus tard 15 jours avant la date de votre Réunion de quartier. L'ordre du jour sera ensuite consultable sur le site internet de la ville.

Animation : La Réunion de quartier sera animée par un membre du Conseil Municipal, assisté d'un de ses collègues, qui fera office de « maître du temps » (et de modérateur si besoin), sachant



que le ton se veut courtois et constructif.

Objectifs :

- Apprendre à nous connaître et à dialoguer ensemble
- Vous transmettre les informations d'ordre territorial (Etat, Région, Département, Communauté Urbaine, ...)
- Identifier les sujets d'amélioration pour votre « quartier »

Fréquence :

A l'issue de chaque Réunion, la date de la prochaine sera adaptée aux sujets traités afin de pouvoir apporter des réponses à la séance suivante. Une date sera donc proposée à la fin de

chaque Réunion.

« COMMENT SE RÉUNIR EN CE MOMENT ? »

A l'heure où ces lignes sont rédigées, nous ignorons si de nouvelles contraintes sanitaires vont être appliquées.

Nous espérons fixer la date de la 1ère Réunion de Quartier avec l'arrivée des beaux jours...

En présentiel au Foyer Rural :

les Réunions auront lieu au Foyer Rural. L'horaire sera fixé en journée un samedi. Une seule personne par foyer (tout mineur devra être accompagné d'un membre majeur de sa famille). Une jauge sera fixée en fonction

des directives sanitaires du moment.

Important

Lorsque le contexte sanitaire nous permettra de nous réunir, pensez à nous envoyer vos remarques, questions ou suggestions 2 semaines maximum avant la date de votre Réunion. Afin que vos sujets puissent être traités le jour J.

Mail :

mairie@chapet.com ou **Courrier :** déposé en mairie (boîte aux lettres ou à l'accueil)

Et surtout : pensez à nous indiquer le quartier dont vous dépendez.

COMMISSION #2



URBANISME ET HABITAT

La Commission est animée par Didier Conry, 4^e adjoint, entouré d'Eric Chevalier, Benoît Beaunez, Hélienne Martin-Quenehenn, Philippe Esteve, conseillers municipaux et de Laëticia Boulay et Rodouane El Bakkouri en qualité de "consultants".

Les types de sujets à gérer sont vastes, tels que les dossiers quotidiens (permis de construire, rénovation modérée de l'église (huisseries), renseignements du public lors de la permanence du samedi matin en mairie, ...) avec de gros sujets de fond tels que Bazincourt, le Mitan et le besoin d'un centre technique municipal.

BAZINCOURT

Le site est connu pour son château datant du début du XX^e siècle. Ce bâtiment, d'une superficie de 6 345 m² sur 6 hectares de terrain, est une propriété privée du groupe Primonial depuis 2014. Le locataire actuel que nous connaissions bien, le centre de rééducation géré par LNA Santé, a quitté les lieux fin juin. Son bail est cependant toujours actif jusqu'en septembre 2021. Le groupe Primonial souhaite vendre ce site à la Caisse des Dépôts. Toutefois, le PLUi autorise uniquement des

activités médicales et paramédicales sur le site.

Afin de garder le contrôle sur le dossier de reprise, le maire de Chapet ainsi que son adjoint Didier Conry ont rencontré les propriétaires, tout à fait ouverts à étudier un projet sérieux d'ici la rentrée 2021.

La mairie souhaite que le projet reste dans le cadre du PLUi : médical et paramédical. Une partie des bâtiments est déjà équipée pour la rééducation. Sachant qu'un seul centre de rééducation important pour enfants existe dans les Yvelines (Rambouillet), il serait intéressant de développer dans cette partie un second centre pour le nord des Yvelines, à Chapet, intégrant des logements pour les parents. Dans l'autre partie, un Ehpad pourrait y être implanté, avec un restaurant pour les visiteurs. Ainsi, un espace intergénérationnel pourrait voir le jour.

Tous les projets présentés sont bien entendu à prendre au conditionnel : la Mairie n'est pas propriétaire du site.

FONCIER COMMUNAL & PROJETS À VENIR

Un travail conséquent a été réalisé pour identifier le foncier communal (terrains et bâtis) et la mise en conformité des intentions de préemption du PLUi.

Ainsi, une meilleure visibilité permet d'envisager des possibilités pour les projets suivants, interdépendants :

- **Centre Technique** : actuellement dispatché entre le local à côté de l'école et "la maison de Nono" Grande Rue. Le tout est à l'étroit et vétuste. Il est envisagé de les rassembler en un seul site aux normes.
- **La Renardière** : le local dédié aux aînés. Une mise en sécurité a été effectuée mais le local reste toujours très vétuste.

• Relais des Assistantes Maternelles (R.A.M.) et les Assistantes Maternelles

: le partage du local avec le Centre de Loisirs pose quelques problèmes. L'idée serait de regrouper les enfants en bas-âge avec nos aînés afin de créer un lien intergénérationnel.

- **Mini-Stade** : l'implantation de cet équipement permettrait un lieu d'activités sportives pour nos jeunes, qui pourrait être mutualisé avec l'école de Chapet sur le temps scolaire.
- **Lieu dédié pour nos Ados (11/20 ans)** : pour se rassembler (sous surveillance toutefois)

Voici donc un formidable jeu "Tétris" à l'échelle de Chapet qui a pour objectif d'imbriquer l'ensemble de ces projets sur le foncier communal en répondant aux attentes et contraintes de chacun !

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, une information est en

attente pour lancer la réalisation de ces projets : le dénouement du contentieux financier avec la Communauté Urbaine GPS&O.

MITAN "LOGEMENT" ET MITAN "AGRICOLE"

- **Logement** : cette partie est toujours à l'état de projet, cependant sur "pause". L'architecte et l'aménageur sont tout à fait ouverts pour le retravailler en partenariat avec la commune de Chapet. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de l'avancée du dossier.
- **Agricole** : cette partie est ouverte à un projet d'agriculture innovante. Elle est également sur "pause". Le thème "innovant" correspond bien à l'ADN de Chapet. Un groupe de travail, composé d'élus du Conseil Municipal ainsi que de particuliers, vient tout fraîchement d'être constitué. La 1^{ère} réunion en mode "brainstorming"

devrait avoir lieu début 2021.

RÉNOVATION DU MOULIN

Le bâtiment a été racheté par un entrepreneur de l'Eure. Toutefois, beaucoup de ses chantiers se situent dans la région.

Son projet : rénover le Moulin en concertation totale avec la mairie et la Communauté Urbaine afin d'y créer 8 logements et des bureaux. La rénovation s'effectue à l'identique, dans la mesure du possible, compte tenu de l'état des anciens bâtiments, en montant la bâtisse d'un étage pour être au niveau de la partie centrale de l'ensemble existant.

A savoir : il s'est engagé à conserver le mécanisme du Moulin, là le remettre en état, puis à laisser un droit de visite à ceux qui le souhaitent.



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Le terme « **embellissement** » sous-entend : « rendre beau, donner de l'attrait, enjoliver en développant ce qui sert à l'agrément, à l'ornementation ».

Pour remplir cette tâche, différents partenaires doivent combiner leurs actions. Pour ce faire, dans notre village, 3 entités partagent cette mission :

- La Communauté Urbaine GPSEO
- Les services techniques ;
- Les habitants de Chapet : enfants, adultes, chiens, chats...

Il en est donc bien de la responsabilité de chacun, pour rendre son village, lieu de vie, attractif et agréable à vivre.

Quid de qui fait quoi au niveau de l'embellissement, du nettoyage et de l'entretien à Chapet ?

La Communauté Urbaine GPSEO

Nous pouvons voir leurs équipes balayer, ramasser les feuilles, nettoyer les mauvaises herbes... L'entretien et la propreté de tout ce qui est goudronné est à la charge de la Communauté Urbaine, incluant le chemin de Sautour.

Voici plus précisément les éléments à sa charge :

- Les chemins ruraux dans le domaine privé de la commune, sauf si ouverts à la circulation publique et carrossables.
- Les chemins forestiers.
- Les parvis exclusivement liés à un équipement et relevant d'un aménagement distinct de l'espace continu.
- L'embellissement paysager des terre-pleins, des trottoirs, des massifs ou des ronds-points.
- Les stèles, les monuments, les fontaines...
- L'éclairage à visée ornementale (illuminations de Noël...)

Les habitants font remonter les besoins et les constats à la commune qui reste la porte d'entrée sur les compétences



voirie, éclairage public, propreté urbaine.

Sur le plan ci-dessus, sont indiqués les espaces verts entretenus par l'équipe de GPSEO dans notre commune.

Ayant en charge l'entretien et le nettoyage des trottoirs et des rues de notre village, les équipes de GPSEO ne peuvent passer quotidiennement dans chaque rue. Aussi, nous comptons sur vous pour participer à l'effort collectif en entretenant votre trottoir quand cela est nécessaire !

La commune de Chapet

Les services techniques

ramassent, élaguent, nettoient, plantent, déplantent, taillent, coupent, bêchent, arrosent, entretiennent les différents espaces susceptibles d'être agrémentés pour rendre l'espace public partagé plus sûr et plus propre.

On peut voir également les Services Techniques s'affairer sur l'entretien :

- Des chemins,
- Des ruelles
- Des sentiers

NB : les voies privées doivent naturellement être entretenues par leurs propriétaires.

Ils sont présents tout au long de l'année sur le terrain pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie : selon la saison, on peut observer de nouvelles fleurs (pensées, giroflées, impatiens, œillets

d'inde,) dans les jardinières du village et à son entrée, devant le parvis de la mairie, et au foyer rural où les rosiers et arbustes aimeraient bien s'épanouir en toute tranquillité !

Entretien du village n'est pas une mince affaire quand il faut malheureusement et régulièrement retirer et évacuer des dépôts sauvages et/ou déjections canines de plus en plus nombreux. Les trottoirs normalement réservés aux piétons, aux personnes accompagnées de poussettes, aux personnes à mobilité réduite, font trop souvent office de parking et ne donnent pas une image bien respectueuse de l'environnement et de ses habitants.

La période de Noël et ses illuminations installées dans l'espace public par les services techniques, et dans la sphère privée par les Chapétois qui le souhaitent, restent une heureuse initiative pour tous et participent au bien vivre dans notre village !

L'embellissement est donc l'affaire de tous et chacun peut y contribuer à sa manière, selon son âge et ses moyens, avec l'envie de participer activement au bien commun car, ne l'oublions pas : nous sommes collectivement responsables de la propreté de notre village !

CLÔTURES : RÈGLES ET LÉGISLATION

Quid des clôtures et des barrières ?

Les habitants de Chapet

Il convient de consulter le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et de **demander au préalable l'autorisation à la Mairie avant de procéder à des modifications de clôtures et barrières.**

Vous venez d'emménager ou vous ne savez pas ce qui est autorisé dans votre rue ? **N'hésitez pas à consulter votre Mairie qui saura vous conseiller et vous accompagner.**

Le respect de ces règles veille à préserver l'harmonie des rues de notre village.

RAPPEL DES RÈGLES SELON LE PLUI

ZONE UAD

Article 4.3 Les clôtures

Par leur aspect, leurs proportions,

particulièrement leur hauteur, et le choix de leur traitement, les clôtures s'harmonisent avec la construction principale, le traitement des espaces libres et les caractéristiques dominantes des clôtures environnantes. Le choix de leur traitement ou des matériaux privilégie leur caractère durable. La conception et les caractéristiques des clôtures permettent la libre circulation de la petite faune.

4.3.1 - Les clôtures implantées en limite de voie

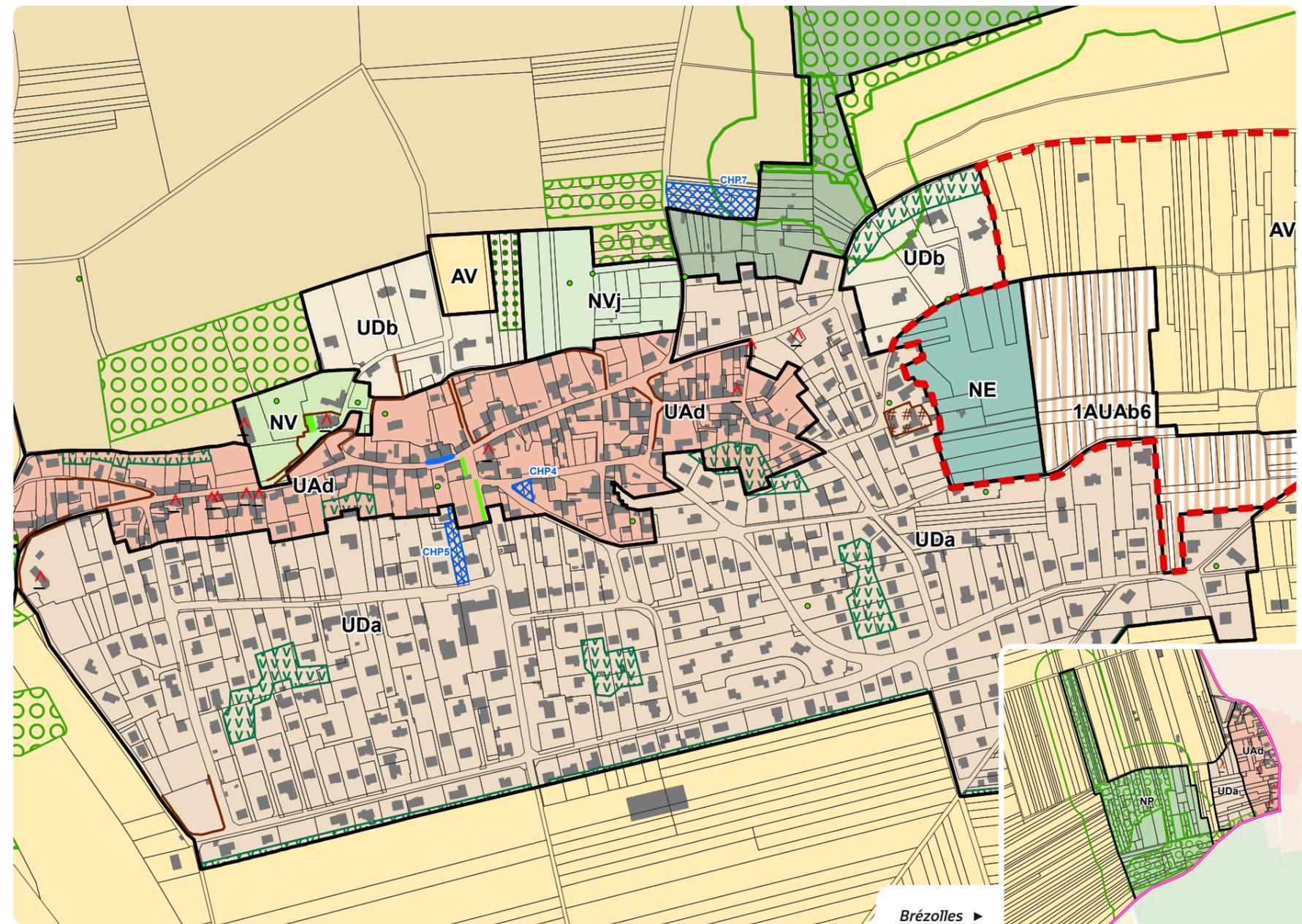
Dans cette zone de villages et de hameaux où les constructions sont, en règle générale, implantées en limite de voie, les clôtures le long de l'espace public sont rares. Dans le cas de l'implantation d'une construction en recul, la clôture est conçue afin de créer une continuité en harmonie avec le front urbain constitué.

Dans le cas de murs de clôture de pierres, ces derniers sont préservés et mis en valeur, sauf contrainte technique dûment justifiée. Toutefois, ils peuvent être réduits en hauteur pour permettre d'offrir des vues vers des cœurs d'îlot ou sur des perspectives, ou partiellement démolis pour créer l'accès à la construction principale.

ZONE UDA

4.3.1 - Les clôtures implantées en limite de voie

La clôture constitue le marquage de la continuité de la rue et de la limite du domaine public. Sa conception permet d'assurer que la marge de recul végétalisée entre la limite de voie et la construction participe à l'ambiance de la rue. A ce titre, elle est constituée par une haie vive ou un dispositif rigide



à claire voie de type barreaudage, surmontant ou non un mur bahut d'une hauteur de 1/3 de mur et 2/3 de barreaudage.

La hauteur des clôtures est limitée à 2 mètres.

Toutefois, dès lors qu'un mur de pierre ancien préexiste : il est conservé. Seule l'ouverture strictement nécessaire à

l'accès vers la construction est admise. Pour les constructions autres que celles destinées à l'habitation, des clôtures différentes peuvent être réalisées pour des raisons fonctionnelles ou de sécurité. Les portails et autres dispositifs d'accès s'inscrivent dans la continuité des clôtures tout en recherchant une unité de composition. Pour des

raisons de sécurité, les portails peuvent toutefois être implantés en recul par rapport à la limite de voie. Les dispositifs d'accès sont limités aux besoins fonctionnels du projet.

4.3.2 - Les clôtures implantées en limites séparatives

Les clôtures formant une limite entre un espace construit et une zone

agricole ou naturelle concourent au traitement de la transition vers les paysages naturels. A ce titre, les clôtures sont limitées aux besoins fonctionnels du projet. Les clôtures sont végétales, c'est-à-dire la plantation d'une haie composée d'essences locales, éventuellement doublée de lisses ou d'un grillage, sauf dans le cas où il s'agit de la continuité d'une clôture existante d'une autre nature. Les autres clôtures ont

une hauteur maximale de 2 mètres. Pour les constructions autres que celles destinées à l'habitation, des clôtures différentes peuvent être réalisées pour des raisons fonctionnelles ou sécuritaires.




LES CHANTIERS EN PRÉVISION SUR CHAPET

Jeudi 3 décembre 2020, nous avons fait un repérage des prochains lieux d'intervention en présence de Mr Gonin, Direction Espace Public de GPSEO, de Mr le Maire, de Mr Didier Tragin, 2^e adjoint au Maire en charge de la Commission Voirie et d'Eric Leclercq, responsable des Services Techniques.

L'ensemble de ces futurs chantiers fait l'objet d'une étude complète réalisée par GPSEO, conjointement avec Mr le Maire, afin de permettre au Conseil Municipal de voter des priorités à mettre en œuvre. Nous vous tiendrons informés des décisions qui auront été prises.

VOICI LES PROCHAINS LIEUX D'INTERVENTION À L'ÉTUDE

- Le chemin de Sautour nécessite une sécurisation et un réaménagement. Le chemin est fortement endommagé et n'a jamais été goudronné
- Le bas de la rue de la Butte, appelé le « Coup de Cùl », a besoin d'une sécurisation et d'un

reclassement. L'idée étant d'adoucir la montée en modifiant le tracé du virage et de sécuriser l'accès aux piétons et cyclistes qui remontent par le Chemin de la Côte de la Butte

- Le virage rue du Parc au niveau de l'arrêt de bus subit un affaissement du trottoir côté droit. Les véhicules poids lourds ou bus montent sur le trottoir car le passage est trop étroit. Une étude pour un nouveau traçage du virage est en cours tout en réduisant la vitesse.
- La rue du Parc, côté lotissement, nécessite une réfection et une sécurisation car fortement endommagée
- Le rond-point situé rue de Brézolles nécessite

une réduction de taille, une sécurisation de la chaussée avant le rond-point avec un nouveau marquage au sol qui permettra d'éviter de monter sur le trottoir et de couper le rond-point de manière dangereuse.

- La rue de la Vallée Barbé a besoin d'une sécurisation pour les piétons car ne dispose pas de trottoirs et fait face à une augmentation de la circulation.



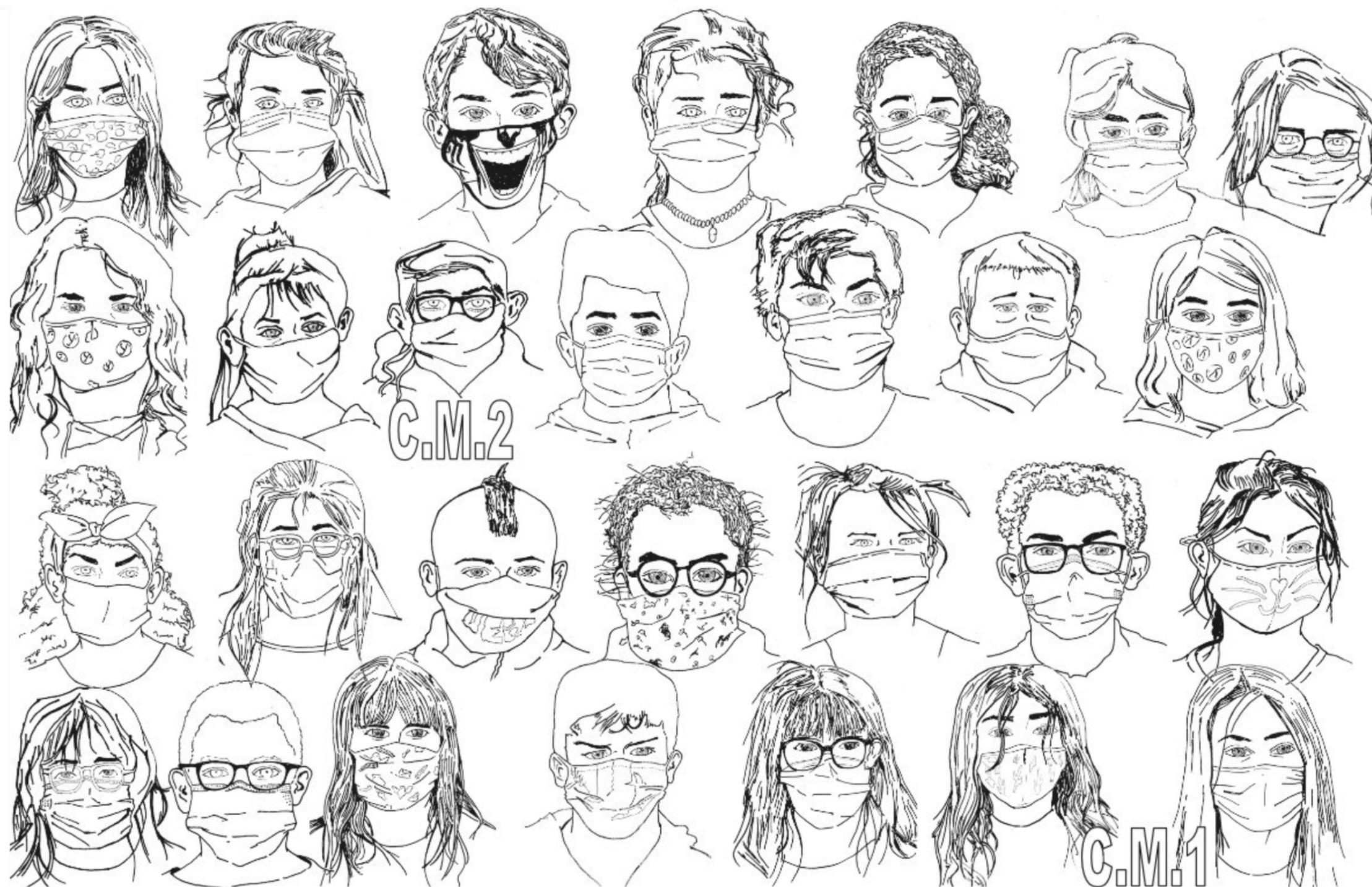
LA RENTRÉE DE NOVEMBRE 2020

CLASSE DE MR FOLLIOT

2020 · 2021

Il nous faut continuer à vivre avec ce maudit virus ! Nous devons, pour cette rentrée, porter un masque et nous laver les mains plusieurs fois par jour. Distance sociale obligatoire ! Monsieur Folliot a eu l'idée d'immortaliser cette rentrée. Il a choisi la caricature en s'inspirant du triste évènement d'octobre aux portes du Collège de Conflans Sainte Honorine ; la caricature est aussi la caricature des peintres de Montmartre ! Il nous a dessinés au tableau un par un, puis a photographié, numérisé, et assemblé à l'ordinateur tous les portraits. Le résultat est cette « photo de classe » que nous ne sommes pas prêts d'oublier : la Génération Covid-19. Nous espérons retrouver notre liberté très bientôt. Portez-vous bien, Chapétois, Chapétoises.

La classe de CM1 CM2





LES CP/CE1 ET LE VENDÉE GLOBE

Depuis le mois de novembre, les élèves suivent avec passion le **Vendée Globe**. C'est une course de voiliers autour du monde, en solitaire, sans escale et sans assistance. Nous suivons les 33 skippers qui se sont lancés dans cette aventure extraordinaire grâce à des vidéos résumant jour après jour leurs exploits. A travers cette expérience, nous découvrons le



Le coin Vendée Globe de la classe.



La collecte de jouets.

Le classement du Vendée Globe 2020

1	Alex THOMSON	23	Manuel COUSIN
2	Jean LA CAM	24	Kojin TRAIISHI
3	Thomas RUYANT	25	Armel TRIPON
4	Charlie DALIN	26	Hari HUISELA
5	Kevin ESCOFFIER	27	Miranda MERRON
6	Benjamin DUTREUX	28	Alexis BARRIER
7	Louis BURTON	29	Clément GIRAUD
8	Damien SEGUIN	30	Sébastien DESTREMAU
9	Yannick BESTAVEN	31	Fabrice AMEDEO
10	Samantha DAVIS	32	Jérémy BEYOU
11	Boris HERMANN	33	
12	Sébastien SIMON	Les abandons	
13	Roman ATTANASIO	Nicolas TROUSSEL	
14	Maxime SOREL		
15	Giancarlo PEDOTE		
16	Isabelle JOSCHKE		
17	Clarisse CREMER		
18	Alan ROURA		
19	Stéphane LE DERAISON		
20	Pip HARE		
21	Didac COSTA		
22	Arnau BOESSIERES		



Le planisphère réalisé collectivement.

Le classement mis à jour par les élèves chaque semaine (ici celui du 16 novembre).



Les objets fabriqués par les élèves.

monde marin, ses beautés, ses dangers, sa faune... En décembre, nous avons fait un **calendrier de « l'aveut des globes »** : chaque jour, un **défi artistique ou solidaire**... Les élèves ont réalisé des objets (porte-clés, décorations, cartes de vœux), mais aussi un **planisphère géant**... Ils ont fait une **collecte de jouets** et ont **récolté des dons pour l'association des Petits Princes** en vendant leurs porte-clés... **Nous avons aussi écrit une lettre à certains skippers** pour leur témoigner notre admiration. Encore quelques semaines avant le retour des skippers aux Sables d'Olonne...

LA GALETTE DES MS / GS

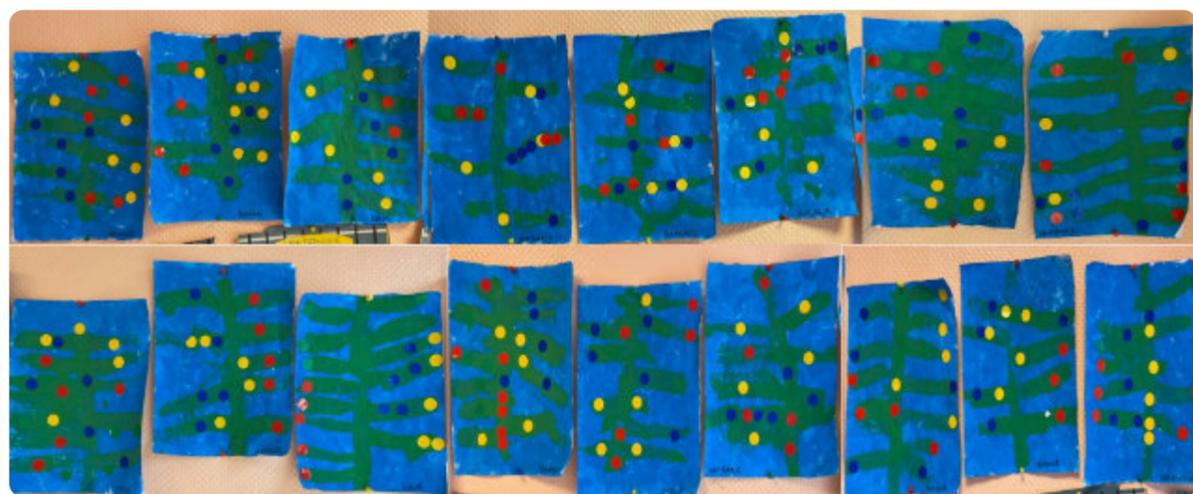


Les ronds à la manière de Delaunay.



La galette des rois.

LES SAPINS DE NOËL DES ENFANTS DE PETITE SECTION



Voici comment nous avons réalisé nos **jolis sapins de Noël** :

1. Avec des **rouleaux**, nous avons peint en bleu une feuille A4.
2. Ensuite, à l'aide d'un **pinceau**, nous avons fait le sapin en traçant un **trait vertical**. Puis, pour faire ses branches, nous devons tracer des **traits horizontaux**. Nous avons tous très bien réussi. **Nous sommes trop forts**.
3. Il nous manquait plus que des **boules de Noël** ! Nous les avons ajoutées sur nos sapins avec des **gommettes**.



L'ACCUEIL DE LOISIRS EN 2020/2021



PROJETS D'ANIMATION 2020 - 2021 PRÉAMBULE

L'équipe d'animation a fait le choix d'orienter ses objectifs pédagogiques autour de la citoyenneté et connaître son environnement proche. Ces actions permettront aux enfants de comprendre, de se situer et d'agir du plus local au plus global.

UNE FRESQUE DANS NOTRE PRÉAU

- Amélioration du cadre de vie en développant l'aptitude artistique
- Réaliser une **œuvre collective**
- Éduquer à la **sensibilisation visuelle**
- Favoriser des situations d'expressions, de communication, d'échange, de coopération et de mutualisation
- Sensibiliser/Éduquer à l'exercice du vote
- Intervenant artistique « **street-art** » pour accompagner les enfants dans la réalisation de la fresque, choix du dessin,

matériaux...

- Organiser des élections **grandeur nature** (isoloir, urne, bulletins, participation des familles, présence du maire et d'adjoints...) et Inauguration de la fresque.

CONNAITRE SON ENVIRONNEMENT PROCHE

- Permettre à l'enfant de découvrir son environnement et se l'approprier,
- **Susciter des changements de perception** et générer des comportements respectueux et responsables,
- Sensibiliser aux **enjeux environnementaux** actuels,
- Favoriser la **découverte de la nature** sur le terrain,
- Organiser des activités en **lien avec l'éducation à l'environnement** et proposer des activités liées au milieu naturel, à l'environnement proche,
- Faire intervenir des personnes ressources du territoire et organiser des **rencontres intergénérationnelles**.

LES SORTIES

Dès que le protocole le permettra l'accueil de loisirs organisera les sorties suivantes : **patinoire, zoo, théâtre, cinéma**, etc.) et participera aux manifestations de la ville tels que le **carnaval, la chasse aux œufs et la fête des enfants**. Depuis la rentrée, l'équipe d'animation a proposé aux enfants des activités manuelles ainsi que des jeux collectifs riches et variés dans le strict respect des gestes barrières et de distanciation.

Vous trouverez le programme d'animation mensuel affiché à l'entrée de l'accueil de loisirs ainsi que sur le site de l'Ifac. Pour ponctuer cette fin d'année, la « féerie de Noël » était parmi nous :

- Décoration du sapin de Noël.
- Découverte et décoration du pain d'épice.
- Fabrication de boules de Noël en 3D.
- Jeux collectifs

Cette année 2020- 2021 l'équipe d'animation est composée :

- **Yves *** (Directeur BAFA),
- **Marie** (Animatrice BAFA),
- **Areski** (Animateur BAFA),
- **Isabelle** (Animatrice STG BAFA),
- **Mélodie** (Animatrice BAFA).

★ **Charlène** assure le remplacement d'Yves actuellement absent.

NOS CHAPÉTOIS ONT DU TALENT !

Pour ce numéro, voici des portraits 100 % masculin. Ces messieurs nous expliquent leurs activités pour dynamiser notre village.

Le Père Noël

Connaissez-vous le Père Noël « pour de vrai » comme diraient les enfants ? Eh bien moi, j'ai eu la chance de rencontrer celui de Chapet et voici ce qu'il m'a raconté...

« Tout a commencé il y a plus de 45 ans maintenant, en me promenant boulevard Haussmann à Paris au moment des fêtes. J'ai remarqué la tristesse des enfants à qui on refusait une photo sur les genoux du Père-Noël... et l'idée a ainsi germé. C'est ma belle-mère, **Mémée**, qui m'a confectionné mon tout premier costume ; fait dans un tissu un petit peu trop léger, mes débuts se sont faits dans le froid. Alors Mémée a repris son fil et ses aiguilles pour me coudre une houppelande bien chaude que je porte encore aujourd'hui. C'est ainsi que mon aventure magique de Père-Noël a débuté ; au football-club et dans les écoles de Verneuil sur Seine puis à l'arbre de Noël de la Mairie de Verneuil. **C'est ensuite très naturellement que je suis venu faire ma tournée dans notre petite école communale.** A l'époque, elle était encore située dans les locaux de l'actuel « Comptoir de Chapet » et **Mesdemoiselles Arnaud et Néan en étaient les institutrices.** Et oui... je vous parle d'un temps que les « Chapéteux » de moins de 20 ans ne peuvent pas connaître mais dont les plus anciens se souviendront sans nul doute. Depuis toutes ces années, je n'ai pas raté un seul Noël à l'école et même en 2020, en dépit des restrictions liées au Covid, j'étais là...de loin et masqué mais présent



tout de même. **Depuis plus de 20 ans, je suis là également pour la traditionnelle carriole dans les rues du village.** D'abord organisée pendant 2 ou 3 ans par le centre équestre de Vernouillet ; depuis, ma carriole est tirée par mon fidèle « poney/renne » **Pongo** et son guide, **Benôit Beaunez**, du centre équestre de Chapet. Je suis vraiment privilégié et heureux de pouvoir vivre ces instants si particuliers chaque année. Les yeux des enfants brillent, ils trépignent d'impatience et de joie à l'idée de me voir...et ça, c'est vraiment magique ! **Soyez sages petits et grands enfants de Chapet et d'ailleurs, je vous regarde et serai de retour à la fin de l'année pour distribuer mes friandises !**

Abdulmutalip Deniz

Peu d'entre nous connaissent ce visage, et pourtant, nous avons tous parlé au moins une fois de lui ces dernières semaines...

« Je me nomme **Abdulmutalip Deniz**, j'ai 45 ans, marié et père de 4 enfants (2 garçons et 2 filles). D'origine kurde, je suis arrivé en France en 2002 et réside actuellement à **St-Aubin-sur-Gaillon**. Je suis entrepreneur dans le bâtiment. Avec mon frère, **Abdulhamit**, nous dirigeons les entreprises « **Adeniz** » et « **AZ BAT** » qui emploient 18 salariés. **Nous avons racheté la ferme du moulin à l'entrée de Chapet afin de la rénover.** Nos entreprises de maçonnerie générale-construction & terrassement travaillent principalement dans les Yvelines et dans toute l'Île-de-France. **Nous avons également à cœur de développer quelques projets personnels dans les Yvelines, sur le modèle de Chapet.** Quelques projets ont (déjà) vu le jour à **Buchelay** (logements & aménagement de local pour une Ecole Montessori) et à **Limay** (réalisation d'un local professionnel destiné à une maison médicale et logements).

Nous sommes très fiers d'avoir pu acquérir la propriété de Chapet, grâce à la famille Durand. Une propriété datant du XIII^e siècle, où nous avons pour but de réaliser notre projet d'aménagement et rénovation mais aussi de valoriser le mécanisme encore existant du moulin afin de conserver l'histoire de cette bâtisse. Nous avons commencé notre chantier à l'automne et notre ambition est de l'achever avant l'été. La partie gauche du bâti étant en trop mauvais état, nous avons dû démolir et reconstruire sans créer de surface.



La partie droite, quant à elle, fait l'objet d'une rénovation intégrale du bâti existant.

A terme, 8 logements de type 3 pièces (50/55 m²) avec des emplacements dédiés au stationnement et des locaux à usage de bureaux verront le jour. Les logements sont destinés au marché du locatif encore peu développé à Chapet ; tandis que les bureaux deviendront les sièges sociaux de nos entreprises. Avec mon frère, nous mettons un point d'honneur à effectuer des **rénovations de qualité et vous serez étonnés**, une fois les travaux achevés, de voir la belle image qui sera renvoyée de l'entrée du village. Nous remercions vivement les membres du conseil sortant et actuel de nous permettre de réaliser ce projet. **En installant les locaux administratifs de nos sociétés à Chapet, nous souhaitons également « prendre part » à la vie de la commune.** **C'est pourquoi, nous souhaitons déjà apporter notre soutien au comité des fêtes en sponsorisant le futur cross de Chapet en témoignage de notre implication. »**



Ricardo Ribeiro

Toujours sympathique et souriant, qu'on soit ou non client de son garage, on connaît tous Ricardo. Il a accepté de nous parler un peu de lui.

« Je m'appelle Ricardo Ribeiro, j'ai 31 ans, je suis marié et papa d'un garçon de 8 ans et d'une petite puce de 4 ans. Je suis arrivé du Portugal en septembre 2011 avec un bac professionnel en mécanique auto en poche.

Pourtant, c'est dans le bâtiment que j'ai commencé à travailler durant un an et demi. En avril 2013, j'ai été embauché par José, l'ancien garagiste de Chapet et j'ai travaillé pour et avec lui jusqu'en octobre 2019, date à laquelle il a cessé son activité. J'ai relevé le défi de reprendre l'exploitation du garage avec ses 3 salariés et c'est ainsi qu'est né « Garage RDV ». J'adore mon métier, je fais de la mécanique depuis que j'ai 14 ans... et j'aime le contact avec la clientèle.

Et il faut dire qu'à Chapet j'ai de la chance car les relations avec les gens sont vraiment agréables. Le travail de garagiste est très exigeant : les journées sont longues (au minimum 11 heures par jour) et parfois pénibles. Il n'est pas toujours évident de concilier vies personnelle et professionnelle mais j'aime vraiment ce que je fais !

Passer du statut de salarié à celui de responsable du garage n'a pas toujours été facile à gérer pour moi mais tout s'est plutôt bien déroulé quand même. Je suis devenu le patron de mes anciens collègues Marion et Sergio ainsi que de mon frère qui travaille également à mes côtés. J'aime beaucoup Chapet et sa douceur de vivre ; j'y ai habité pendant 2 ans.

J'ai pour projet de racheter le garage pour en être propriétaire et continuer à développer mon activité et j'aimerais également pouvoir m'installer dans le village avec ma petite famille.

Mathieu Leclercq



J'ai grandi à Chapet, je suis arrivé à l'âge de 12 ans avec mes parents rue des Vignes. Je ne suis jamais vraiment parti, cela fait maintenant 14 ans que j'y vis avec ma famille.

Ce qui me plaît à Chapet, c'est l'ambiance du village. On a lié de nombreuses connaissances devant l'école que nos 2 filles ont fréquentée de la petite section au CM2.

Je suis artisan depuis maintenant 8 ans. J'ai créé mon entreprise « Répare & Renov », dont l'activité

Laurent Sangan

Je viens du Val d'Oise. J'ai 43 ans. Cela fait 10 ans que j'habite Chapet avec ma femme. Elle y a toujours vécu. Son père était le garagiste de Chapet, et ils habitaient à l'entrée du village, c'est dire si le village plaît à la famille. Nous nous sommes rencontrés, ma femme et moi, au club d'escalade de PSA à Poissy.

Moi, je travaillais chez PSA. 17 ans en tant qu'acheteur, j'ai décidé de me reconvertir dans l'immobilier et devenir conseiller immobilier indépendant. Cette activité, je ne l'ai pas choisie par hasard. C'est quelque chose qui m'a toujours attiré et dont les bases m'ont été enseignées par mon mentor un artisan boulanger, avec qui j'ai eu la chance de travailler plus jeune. Je baigne dans l'immobilier depuis maintenant 20 ans, et cela fait 3 ans que j'en ai fait mon métier.

Ce job me permet de m'épanouir complètement. Je suis vraiment ravi d'habiter ce village où il fait bon vivre et j'apprécie de pouvoir allier travail et vie de famille. Ce que j'aime particulièrement c'est de pouvoir accompagner ma fille Lilou à l'école à pied. Ce nouveau métier me permet également de changer la vie des gens en trouvant la maison de leurs rêves. Habitant Chapet,



je connais très
secteur et ses

La profession indépendante m'octroie une souplesse non négligeable dans mon activité. Je peux donc me rendre aisément libre sur Chapet et ses alentours, et ainsi être aux côtés de mes clients à toutes les étapes de leur projet immobilier.

bien le
particularités.

Contact : 06 98 76 98 09
laurent.sangan@iadfrance.fr,
<https://www.iadfrance.fr/conseiller-immobilier/LAURENT.SANGAN>.

reposait sur la rénovation d'intérieur et la réparation de fenêtres PVC après sinistre.

Cette expérience enrichissante m'a permis de développer mon réseau et de me faire connaître auprès des Chapétois avec plusieurs réalisations à mon actif. La satisfaction des clients étant ma priorité. J'apprécie de travailler à proximité de mon domicile.

Début 2020, j'ai eu l'opportunité de m'associer avec un collègue et nous dirigeons conjointement la société « Easy Renov ». Notre activité est basée sur la rénovation intérieure et l'embellissement (création / rénovation de salle de bain, création de cloison, pose de revêtement de sol, peinture...). Cette année particulière et les confinements successifs ont créé de la demande de la part des particuliers pour embellir

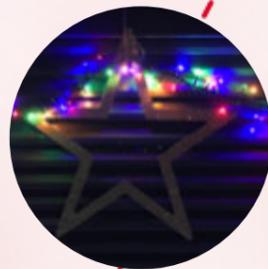
leur intérieur : car en restant davantage chez soi ils recherchent davantage de confort.

J'espère ainsi continuer à développer mon réseau sur Chapet, si vous voulez voir quelques unes de nos réalisations n'hésitez pas à consulter nos pages Facebook et Instagram.

Instagram : @easyrenovgroup
Facebook : EASY RENOV group
Contact Mathieu : 06 10 01 94 40

LA CARRIOLE DU PÈRE-NOËL

Chapet'ille



Tous les habitants de Chapet étaient invités à venir défiler dans les rues en compagnie du Père Noël ce samedi 19 décembre à 18h. Grâce à une température encore douce pour la saison et malgré la présence toujours sournoise du COVID, ce sont presque 200 personnes, enfants/adultes confondus, qui ont répondu à l'appel. Elles ont été bien inspirées de le faire, car tout avait été minutieusement préparé par l'équipe de Chapet'ille. Tous masqués, encadrés par 12 bénévoles sécurisant le parcours dans leurs lumineux gilets jaunes, les Chapétois/ses ont pu se promener joyeusement dans une ambiance festive à travers les rues du village, lui donnant ainsi un air de fête.

Le trio gagnant était bien évidemment le Père Noël, masqué lui aussi et confortablement installé dans

sa carriole tirée par Pongo le beau « renne » blanc tacheté, au regard si doux, que tous voulaient caresser. Benoît, son guide et maître, veillait sagement sur lui afin d'éviter trop de débordements d'affection de la part des enfants. Au terme de la promenade, ce sont plus de 100 paquets de chocolats qui ont été distribués à tous les gourmands et gourmandes. Compte tenu des circonstances exceptionnelles (couvre-feu à 20h), chacun a rejoint tranquillement son domicile gardant pour cette année encore un bon souvenir de cette soirée.

Un grand Merci à Chapet'ille, au gentil Père Noël et à Benoît, accompagné de son beau Pongo.



SI TU NE VIENS PAS AUX ÉLUS...

CE SONT EUX QUI VIENDRONT À TOI !



Et c'est effectivement ce qui s'est passé ce **dimanche 17 janvier**. **Monsieur Le Maire, entouré d'une partie des membres du Conseil Municipal et des représentants des associations (Chapet'ille, Le Comptoir de Chapet, Le Temps Libre), ont arpenté les rues du village afin de présenter leurs vœux aux Chapétois.**

Cette déambulation des vœux a dû, sans nul doute, rappeler des souvenirs aux plus anciens d'entre nous puisqu'elle s'est faite au son des roulements de la **grosse caisse et du tambour**.

Pas celui du « **Père Radet** », bien sûr, le **dernier garde champêtre de Chapet** qui passait annoncer les nouvelles à la population précédé de son célèbre roulement de tambour. Mais l'esprit était bien là et de nombreux villageois se sont rapidement pris au jeu. Timidement d'abord en levant le coin d'un rideau ou en regardant ce qui pouvait bien se tramer dans notre paisible village ; puis les fenêtres et les portes se sont ouvertes, les mains se sont agitées pour répondre à

nos « Bonne Année ! » et surtout, l'étonnement passé, les sourires ont illuminé les visages. Que de pouces levés en signe d'approbation et de « merci » au passage de notre petit cortège. Pendant **plus de 2 heures, et sur près de 5 kilomètres parcourus**, c'est un peu de légèreté qui s'est emparée de nous tous. Et avouons-le, nous en avons tous bien besoin en ces temps « tourmentés ». Durant notre promenade matinale, nous avons récompensé d'un petit présent et remis leur diplôme à nos Médailleurs du Travail :

- Madame Valérie Rabette-Gache récompensée pour 20 ans de travail par une médaille d'argent ;
- Monsieur Franck Poisson recevant une médaille de Vermeil pour ses 30 années d'activité.

Notre périple nous a également conduits chez

les 8 familles Chapétoises s'étant inscrites au concours des illuminations de Noël. Les bénévoles de **Chapet'ille** ont ainsi pu remettre leur prix aux **3 lauréats du concours** ainsi qu'un présent de « consolation » à l'ensemble des participants. Cette déambulation des vœux avait pour vocation **d'apporter un peu de vie et un peu d'insouciance** durant quelques brefs instants et **d'aller à la rencontre des Chapétois**. **Si l'on en croit les sourires ravis, l'objectif est pleinement atteint.**

Soyez assurés qu'il l'a également été pour tous les participants présents ce jour-là ; **nous avons reçu de votre part autant que nous avons pu donner, et ça, c'est exceptionnel !**

Pétillante et fraternelle année 2021 à Chapet !

LES BOÎTES DU CŒUR



Début décembre, nous avons répondu présents à l'initiative de **Sonia** (« L'Artisane Bucolique » à Villennes-sur-Seine) proposant de confectionner des boîtes solidaires ayant vocation à être distribuées aux plus démunis des Yvelines au moment des fêtes. Le principe était des plus simples : **une boîte à chaussures** à remplir avec :

- quelque chose de chaud ;
- quelque chose à manger ;
- quelque chose de culturel ;
- un produit de soin et surtout, surtout... un petit mot pour apporter du réconfort.

Malgré un timing serré (2 semaines), le message relayé sur le site et la page Facebook de la commune a permis aux Chapétois de se mobiliser et de montrer

leur cœur ENORME. Près de **53 boîtes** ont, ainsi, été confectionnées et emballées avec soin et amour. Elles ont été acheminées par **Didier Conry**, adjoint aux solidarités, et son épouse jusqu'à la boutique de Sonia en attendant d'être offertes par des bénévoles d'associations venant en aide aux personnes en difficulté. Gageons que ce magnifique élan de solidarité, né en cette fin d'année 2020 si « particulière », deviendra un rendez-vous régulier. En 2021, c'est certain, nous serons encore plus nombreux à nous mobiliser.

Merci à tout ceux qui ont participé !



VALISETTES GOURMANDES

C'est le jeudi 17 décembre dernier qu'Éric s'est transformé en Père-Noël d'un jour pour distribuer un colis garni à nos aînés âgés de plus de 75 ans. La traditionnelle « valisette gourmande » remplie de douceurs salées et sucrées et de doux breuvages leur a, souhaitons-le, apporté un peu de réconfort en cette fin d'année si singulière.



TAXI

ÇA ROULE...

Vous le connaissez sans doute : **Monsieur Rodiere, taxi de Chapet** depuis de nombreuses années, a vendu son affaire. Monsieur Le Maire a signé un arrêté d'autorisation de stationnement pour son repreneur **BR TAXI**.

TAXI CHAPET bénéficie d'un droit de stationnement officiel de la part de la Mairie :
BR TAXI : 06 64 16 69 80
BR.TAXI@HOTMAIL.COM



PLUS JAMAIS

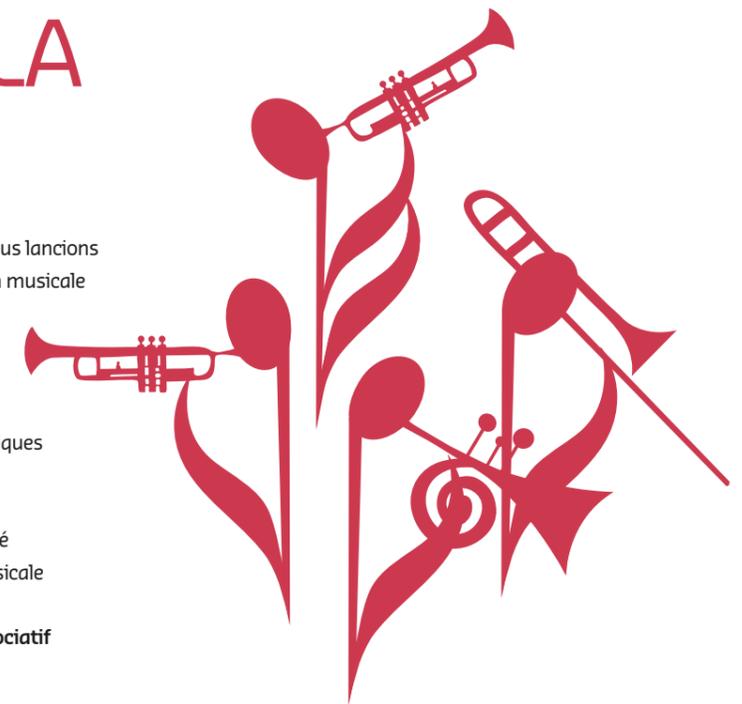
Nous n'aurions jamais dû avoir à écrire ces lignes car cette tragédie n'aurait jamais dû avoir lieu. Nous n'aurions jamais dû voir les grilles de notre école se parer de témoignages, de petits mots, de fleurs. Nous n'aurions jamais dû devoir organiser un hommage à **Samuel Paty** dans la petite école de notre village. Samuel Paty, cet enseignant assassiné pour avoir défendu les valeurs communes et fondatrices de notre République... ces mêmes valeurs qu'il appartient à chacun de nous de protéger !

EN AVANT LA MUSIQUE !

Lors d'un précédent numéro du bulletin municipal, nous lançons un appel à bénévoles afin de faire revivre l'association musicale de Chapet disparue il y a quelques mois. Trois d'entre vous ont relevé le défi :

- **Marie-Ange Bréard** pour la partie artistique ;
- **Isabelle Le Bail** et **Cyril Cuny** pour les parties artistiques et administratives.

Une première réunion de travail a déjà eu lieu autour de Monsieur Le Maire durant laquelle les idées ont fusé afin de concocter, dès 2021, une programmation musicale de qualité pour le plus grand plaisir de chacun. **Grand merci à eux trois pour leur engagement associatif et bon courage pour cette nouvelle aventure !**



DÉCÈS



C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris, mi-décembre, le décès de **Madame Nicole BIARD**.

Chapétoise de très longue date, elle s'est, durant toute sa vie, énormément investie pour notre commune.

Conseillère municipale puis adjointe au Maire durant plusieurs années, elle a également été la **Présidente de l'association chapétoise « Les Musicales »**. Elle a ainsi contribué à proposer une programmation musicale de grande qualité à Chapet en organisant des concerts classiques dans notre belle église Saint-Denis à l'acoustique si exceptionnelle.

En faisant venir à Chapet des musiciens de talent dans ce cadre particulièrement adapté à la situation, Mme BIARD avait un objectif précis : faire partager au plus grand nombre son amour de la musique classique.

Objectif atteint et ce ne sont pas les centaines de mélomanes qui l'ont suivie toutes ces années qui diront le contraire.

En signe d'hommage solennel à cette « **grande Dame de Chapet** », Monsieur le Maire a demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir respecter une minute de silence lors de l'ouverture de séance du 14 décembre.

Un cahier de condoléances a également été mis à disposition en Mairie pour les habitants souhaitant adresser un message de soutien à sa famille.



DIGNITÉ ET ÉMOTION...



C'est sous un beau soleil d'automne que nous nous sommes réunis ce matin du **11 novembre** afin de, traditionnellement, honorer les combattants de la Grande Guerre mais aussi tous ceux qui, en tout temps, ont fait don de leur vie pour protéger les nôtres. Re-confinement oblige, nous n'étions qu'en comité restreint autour du monument aux morts du cimetière.

Madame Sophie Primas, notre Sénatrice, a eu la gentillesse de nous honorer de sa présence

lors de cette courte mais émouvante cérémonie au cours de laquelle ont été rappelés les noms des Chapétois tombés au cours des différents conflits, mais également ceux des soldats tués en 2020 dans le cadre des opérations extérieures.



LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE



Vendredi 18 décembre, les enfants des deux classes de maternelle étaient sagement rassemblés dans la salle de motricité de l'école lorsque quelqu'un est venu frapper à la porte...

Toc...toc...toc...**Monsieur Folliot** a ouvert et laissé place au **Père Noël en personne**, venu avec un peu d'avance apporter des cadeaux. L'excitation était à son comble et les yeux brillants des bambins braqués sur le vieux bonhomme en rouge... Quelle surprise ! Car personne ne l'attendait... Les plus hardis lui ont posé quelques questions :

« il est où ton traîneau ? » « tu connais Rudolph ? » « est-ce que tu veux manger un petit gâteau de notre goûter ? »

Une petite fille a entonné « Petit Papa Noël » et beaucoup d'enfants ont repris la chanson avec elle avant de dire au revoir au Père Noël qui devait continuer sa tournée. **C'est aussi cela la magie de Noël !**



TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Retour sur cette **première participation de notre village à l'aventure Téléthon**. Dans le cadre de l'animation de Noël « Chapet Village Lumière », les bénévoles de **Chapéville** et les élus vous ont donné rendez-vous à plusieurs reprises début décembre, afin de vous vendre des photophores au bénéfice exclusif de cette noble cause.

Au **Comptoir de Chapet** ou devant notre école communale, petits et grands, vous avez été nombreux à acheter ces petites bougies de l'Espoir. Ce qui a donné l'occasion au Comité des Fêtes de reverser **553 € en faveur de la recherche médicale sur les maladies génétiques**. Pas mal pour une première...

Bravo à tous et merci de votre générosité !

L'ÉPI DE CHAPET
Le Comptoir

COMMENT MIEUX COMMENCER L'ANNÉE QU'AVEC UN COMPTOIR NOUVELLEMENT AMÉNAGÉ ?

Après avoir mûrement réfléchi et peaufiné nos plans, ça y est, Samedi 2 Janvier, c'est parti pour la réalisation ! Une **équipe de choc** à l'œuvre dès 9h du matin, aidée de quelques viennoiseries et de café (c'est cela aussi l'esprit "Comptoir") et quelques heures plus tard, un **résultat bluffant** et une énorme satisfaction de l'ensemble de l'équipe ! De quoi lancer une très bonne année 2021. Désormais, nous planchons sur de **nouveaux produits à référencer et stocker** pour proposer une **offre plus large** à l'ensemble des adhérents mais également pouvoir offrir de **nouveaux créneaux** d'ouverture du Comptoir. En attendant, savourons déjà le résultat du travail accompli avec quelques photos de cette journée.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ADHÉRENTS ?

Plus une minute à perdre, rejoignez-nous en vous connectant sur le site <https://www.monepi.fr/epidechapet> puis cliquer en bas de la page sur « **comment adhérer** » ou venez nous rencontrer les jours d'ouverture du Comptoir - le **Mercredi de 18h à 19h** et le **Samedi de 11h à 13h** - situé à la salle des associations derrière la Mairie, nous nous ferons un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de notre épicerie participative.

Pour toute question ou suggestion, nous sommes également joignables à l'adresse suivante : lecomptoirdechapel@gmail.com

Carine et l'équipe du Comptoir



Le Bureau

LIRE À CHAPET

Il existe à Chapet certains lieux insoupçonnés et insoupçonnables ; celui-ci en est un !

Venez en découvrir la magie en osant pousser cette porte...

Soyez curieux, audacieux, aventureux, venez nous rejoindre pour partager la magie des mots !
Horaires de la bibliothèque de Chapet :

le mercredi et le samedi de 10h à 11h30.



Le Bureau

LE TEMPS LIBRE

Le Temps Libre vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Comme toutes les associations, nous espérons reprendre nos activités le plus vite possible, dès que la situation sanitaire le permettra, et de nouveau pouvoir vous retrouver tant à la **Renardière** pour les jeux que sur le terrain de pétanque mais aussi autour d'un repas ou d'un barbecue... Nous ne manquerons pas de vous contacter dès que nous aurons l'autorisation de rouvrir.

Merci à tous nos fidèles adhérents et soyez certains que nous ne vous oublions pas.

A très bientôt.
Le Bureau.

Sophie, Johann et Emilie

L'ÉCHAPÉE

Quelle année !

Que ce soit pour 2020 ou pour ce début d'année 2021, les montagnes russes sont vives et fortes en émotion.

Les cours reprennent, puis passent en visio, ou font place à des défis pour les plus petits. Bref, depuis bientôt 1 an, nous nous adaptons tant bien que mal pour garder le lien et continuer à faire vivre "autrement" l'association.

Merci à Aline, notre professeur, pour sa compréhension, son adaptation et son sourire !

Merci pour votre soutien, votre fidélité et vos encouragements durant cette période si particulière. Depuis près de 6 ans, Johann (Président) et moi-même (Trésorière) tenons la barque du Bureau, accompagnée par Emilie (Secrétaire) depuis 2 ans.

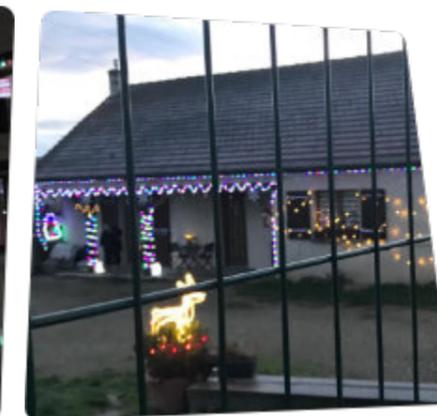
A l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle prévue le samedi 6 mars à 17h au Foyer Rural, dans le respect des règles sanitaires, nous allons tous les 3 passer la main. (si le couvre-feu est maintenu, l'horaire sera avancé à 16h, ou en visio, en fonction du contexte sanitaire). Si vous avez des questions, des suggestions ou, pourquoi pas, l'envie de faire partie du Bureau, contactez-nous sans plus attendre !

Car l'élection des membres du nouveau Bureau se fera à l'occasion de l'AG. Prenez bien soin de vous et de vos proches. A très vite pour donner un nouvel élan à l'Echapée !

echapee.danse@yahoo.fr

Chapet'ille

CONCOURS ILLUMINATIONS DE NOËL



L'équipe de Chapet'ille vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 !

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'organiser Halloween, ni le Marché de Noël, cependant **Chapet a été illuminé grâce à ses habitants.** Nous vous remercions chaleureusement et nous félicitons tous ceux qui ont paré leur maison de décorations et d'illuminations tout au long de la période des fêtes et plus particulièrement lors de la visite du Père Noël. De la plus discrète à la plus travaillée, chaque mise en lumière a contribué à l'embellissement de notre village, à la féerie de Noël et à réchauffer les cœurs des Chapétois. Encore MERCI et BRAVO à tous !

RÉSULTATS DU CONCOURS D'ILLUMINATION

Le 29 décembre, le jury constitué à cet effet, s'est réuni (dans le respect des gestes barrières) et a déambulé dans les rues du village pour apprécier les décors des participants au concours organisé par **Chapet'ille**. Huit courageux avaient osé défier le jury en s'y inscrivant. L'agréable balade a montré bien des surprises ! Beaucoup d'autres maisons étaient apprêtées et ont même charmé certains membres du jury. Et puis, comme la règle du jeu l'imposait, il a fallu faire un choix parmi les inscrits.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les 3 gagnants sont :

- **Carlos DOS SANTOS** pour le 3^e prix
- **Camille BIAZZO** pour le 2^e prix
- **Jean-Marc ROUSSEL** pour le 1^{er} prix

Le 1^{er} prix a reçu un panier gourmand, le 2^e et le 3^e prix ont reçu un bon cadeau. Les autres personnes inscrites au concours se sont vues remettre une petite surprise gourmande.
Nous comptons sur vous pour Noël prochain !
Chapet'illement





LE MARBRÉ AU CHOCOLAT

Etape 1

Préchauffez le four à 165°C.
Beurrez et farinez un moule à cake

Etape 2

Pour la pâte à la vanille, fendez la gousse de vanille dans la longueur, grattez la pulpe avec les graines, mettez le tout dans le sucre pour lui donner un goût de vanille.

Dans une casserole, faites fondre le beurre.

Dans un saladier, fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre vanillé. Ajoutez la crème liquide, puis la farine et la levure, fouettez de nouveau. Incorporez le beurre fondu. Réservez.

Etape 3

Pour la pâte au chocolat, faites fondre le beurre dans la même casserole. Dans un saladier, fouettez les jaunes d'œufs avec le sucre et le cacao.

Ajoutez la crème liquide, puis la farine et la levure.

Incorporez enfin le beurre fondu. Réservez.

Etape 4

Dans le moule, versez la moitié de la pâte à la vanille, puis la pâte au chocolat, puis la moitié restante de la pâte à la vanille. Avec une maryse, formez des marbrures. Enfourez pour 45 minutes.

Vérifiez la cuisson avec la pointe d'un petit couteau : quand il sort gras sans pâte, c'est que le cake est cuit, démoulez-le et déposez-le sur une grille.

Pour la pâte à la vanille

- 30 g de beurre doux
- 5 jaunes d'œufs
- 130 g de sucre
- 7 cl de crème liquide entière
- 100 g de farine (type 55)
- 2 g de levure chimique
- 1 gousse de vanille

Pour la pâte au chocolat

- 30 g de beurre doux
- 4 jaunes d'œufs
- 110 g de sucre
- 20 g de cacao en poudre
- 2 g de levure chimique
- 90 g de farine (type 55)
- 6 cl de crème liquide entière
- Beurre et farine pour le moule



LE FONDANT AU CHOCOLAT DE GRAND-MAMIE LILI

- Couper le chocolat en petits morceaux.
- Dans une casserole, faire bouillir l'eau et le sucre ; à ébullition, ajouter les petits morceaux de chocolat puis le beurre. Avec une spatule en bois.
- Mélanger sur feu très doux jusqu'à ce que la préparation soit bien lisse.

- Dans un grand bol, mettre la farine, casser un œuf au centre et mélanger, ajouter ensuite les 2 autres œufs en les incorporant l'un après l'autre.
- Hors du feu, verser ce mélange sur le chocolat bien lisse et remuer vigoureusement.
- Chemiser le fond d'un moule d'un papier sulfurisé, beurrer le moule et le papier puis verser la pâte au centre.
- Poser le moule dans un récipient contenant de l'eau chaude et mettre à four moyen (210°, thermostat 5/6) pendant 1 heure.
- Laisser le gâteau refroidir avant de le démouler.

- Selon les circonstances ce fondant peut être décoré de petits œufs de Pâques, du prénom de l'enfant pour un anniversaire ou simplement de sucre glace.

Nous espérons que ce gâteau qui a déjà régalé 4 générations de gourmands continuera son parcours avec autant de succès !

Pour 8 personnes

- 250 g de sucre semoule
- 1/2 verre d'eau
- 250 g de chocolat pâtissier
- 200 g de beurre
- 75 g de farine
- 3 œufs



Benoît de Laurens

HISTOIRE DE LIEUX-DITS, HISTOIRE DE VILLAGE

Chapet compte 67 lieux-dits. Chacun d'eux s'inscrit dans une histoire singulière qui en dit long sur notre village. Entre la grande histoire et les anecdotes, à découvrir sans modération.



La Carabine.

LA CARABINE

En arrivant des Mureaux, pour monter à Chapet, il faut tourner à gauche avant de passer sous le pont de l'autoroute. A droite avant d'arriver à ce pont, le long de l'autoroute, s'étend une vaste zone inondable fermée par une digue de terre qui porte le nom de **La Carabine**.

Au milieu du XVII^e siècle, la seigneurie de Chapet dépendait du marquisat de Fresnes qui deviendra Ecquevilly. Le châtelain était **André Hennequin**. Passionné et cupide, ses démêlés avec son épouse (qu'il avait tenté de vendre aux pirates en Méditerranée) avait fait grand bruit. Mais il était également débauché et dépensier (ce qui n'est pas incompatible !). Pour satisfaire ses besoins d'argent, il avait décidé de se débarrasser de ses deux frères afin

d'hériter de leurs biens. Le premier mourut en tombant du cheval qu'il avait effrayé au bon endroit. Au cours d'une partie de chasse avec son autre frère, alors que celui-ci voulu franchir le ru d'Orgeval, notre généreux André lui tendit le bout de son fusil pour l'aider. Le coup partit tuant le malheureux à bout portant. C'est ainsi que le lieu où se déroula ce tragique accident fut appelé « **La Carabine** ». André Hennequin d'Ecquevilly mourut à Ecquevilly en 1723 à l'âge de 81 ans. L'histoire ne dit pas s'il partit la conscience tranquille !

LA BARBACANE

Pour entrer dans Chapet par l'ouest, après avoir longé la Carabine, vous passez sous l'autoroute et gravissez la côte, pour arriver au carrefour de la Grande Rue, du

Chemin de Sautour et de la Rue de la Butte. Ici la pierre de taille est de rigueur, vous êtes à la **Barbacane**.

Au Moyen âge, le terme Barbacane désignait un ouvrage de fortification avancé qui protégeait un passage, une porte ou poterne. **Elle permettait également à la garnison de la forteresse de se réunir sur un point saillant à couvert pour faire des sorties, pour protéger une retraite ou recevoir des secours.** Une barbacane est également une fente verticale pratiquée dans un mur de soutènement pour faciliter l'écoulement des eaux. En menuiserie, la barbacane est une ouverture longue et étroite que l'on fait dans les planches d'une porte de cave pour permettre la circulation de l'air.

En 1820, le cadastre cite « les barbacades », les Chapétois parlent « **des lacets de la Barbacane** ». A l'époque, quand on venait de Bouafle ou d'Ecquevilly (et plus tard quand on venait de la gare), **il fallait « monter les barbacades » pour accéder au village.**



La Barbacane.

L'hypothèse la plus plausible est donc que La Barbacane devait être une **fortification défensive d'une demeure seigneuriale ou d'un château féodal surplombant le village** qui, autrefois, était concentré dans le bas, autour de l'église et dans la plaine. Hypothèse renforcée par l'existence de la rue et de la ruelle de la Butte. Le terme Butte en effet ne signifie pas un monticule mais désigne un **ouvrage fortifié de la fin de la période franque et du haut Moyen-âge**. Il faut dire que Chapet a été plusieurs fois pillé par les Normands puis par les Vikings ! En revanche, de la demeure seigneuriale ou du château, jamais on n'en retrouva trace sérieuse. Le doute demeure...

PORTAILS



Depuis novembre 2019, les départements des Yvelines et des Hauts de Seine ont créé un portail commun

« Aides et Services ». Ce site s'adresse à l'ensemble des usagers Yvelinois afin de leur permettre d'accéder à l'intégralité des aides les concernant en matière :

- d'autonomie en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap ;
- d'aide aux personnes en difficulté ;
- d'insertion sociale ;
- de famille et de santé ;
- de jeunesse ;
- d'accès au logement...

Une seule adresse pour trouver une information complète et précise : **78-92.fr**

PMI



Le Département des Yvelines œuvre en faveur de la qualité d'accès aux soins des yvelinois.

Les 22 centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du territoire concourent à cet objectif en proposant un accompagnement adapté en termes de santé, de parentalité et de protection de l'enfance à destination des futurs parents ou des parents de **jeunes enfants de moins de 6 ans**.

Engagé dans une démarche de modernisation, le Département vous propose désormais de prendre vos rendez-vous en ligne avec les professionnels de santé des PMI : **monespace.yvelines.fr**



SÉCURITÉ & INCIVILITÉS

La sécurité de notre village, c'est l'affaire de tous. Pour 2021, prenons de bonnes résolutions !

Certes, notre village est quotidiennement traversé par les habitants des communes alentour. Toutefois, nous, les Chapétois, sommes directement concernés par les déplacements et stationnements à l'intérieur du village : **nous sommes tous responsables de la vitesse à laquelle nous roulons.**

- Non, Chapet n'est pas un circuit de course.
- Même lorsque nous sommes dans nos véhicules, les rues sont toujours aussi étroites, avec ou sans trottoirs, avec des enfants et des adultes qui souhaitent pouvoir se déplacer sereinement dans leur village. **Nous sommes tous responsables de laisser les trottoirs aux piétons et les voies de circulation aux voitures "qui roulent".**



Ces espaces ne sont pas dédiés au stationnement. Parfois (voire souvent), il peut être tentant de se garer juste devant chez soi pour aller plus vite, "parce qu'on n'a pas le temps". Un minimum d'empathie pour ceux qui se déplacent à pied nous invite à prendre le temps d'ouvrir la porte de notre garage pour y garer notre voiture, de marcher quelques minutes pour se rendre sur une "vraie" place de stationnement.

Nous sommes tous d'accord pour remarquer que les incivilités grandissent, que le respect envers autrui devient une exception. Et si nous montrions l'exemple ?

Nous sommes tous d'accord pour remarquer que les incivilités grandissent, que le respect envers autrui devient une exception. Et si nous montrions l'exemple ?

LES ENCOMBRANTS

CHANGEMENT DU MODE DE COLLECTE AU 1ER JANVIER 2021



déchets de travaux (gravats, déchets verts...), les pneus, les équipements sanitaires, les déchets toxiques, électriques ou électroniques... sont refusés. Ils doivent donc être déposés dans les déchèteries du territoire.

Des règles simples à respecter

Les encombrants doivent être déposés en bordure de voirie publique, la veille au soir ou le matin même avant 6h. Les agents de collecte ne rentreront pas chez l'habitant.

Seuls les encombrants enregistrés dans le cadre de l'appel préalable seront collectés.

La Communauté Urbaine GPS&O a modifié son mode de collecte. A compter du 1^{er} janvier 2021, la collecte s'effectue **avec prise de rendez-vous** : **0 800 403 640 (numéro vert gratuit).** Du lundi au vendredi de 10h à 14h et de 15h à 18h.

Sont concernés :

- Les objets pouvant être réemployés et mis en vente, après réparation simple éventuelle, à prix modique dans une ressourcerie (mobilisation de l'association d'insertion par l'activité économique APTIMA, acteur fort de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire).
- Les déchets qui, par leur nature, peuvent être recyclés et valorisés : bois, ferraille... En revanche, les

Chaque dépôt d'encombrants ne doit pas dépasser 2 m et/ou 50 kg. Les quantités à présenter sont limitées à 5 m³ par collecte, dans la limite de 15m³ par an et par foyer.



PENSEZ AUSSI AUX SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES...

• **Déchèterie :**
SIDRU Chemin des Moines
78510 Triel-sur-Seine
01 39 70 63 61

Horaires d'ouverture : Lundi 13h30-17h30 / Mercredi et vendredi 9h-12h et 13h30-17h30 / Samedi de 9h-17h non stop / Dimanche 9h-12h
Fermée les jours fériés

Déchets acceptés : déblais/gravats, déchets verts, encombrants, bois, cartons, métaux, huiles de vidange, huiles de friture, textiles/linges/chaussures, plâtre, piles, batteries, pneumatiques, DEEE, lampes, mobilier, DDS, radiographies, cartouches d'encre, papiers, verres

Dépôts exceptionnels : un dépôt supérieur au cubage autorisé par foyer peut être accordé **sous certaines conditions** (déménagement, décès). La demande de dépôt exceptionnel doit être sollicitée 2 jours ouvrés avant la date souhaitée.

... ET AUX ALTERNATIVES

• **Ressourcerie La Gerbe**
15 rue des Fontenelles
78920 Ecquevilly
01 34 75 56 15

Horaires d'ouverture
Mercredi : 14h-17h / Samedi : 10h-13h
Horaires pour le dépôt de matériel
Lundi : 13h-17h / mardi au vendredi : 8h30-12h et 13h-17h / Samedi : 10h-13h

- **Les sites de don ou de revente** avant de jeter des objets en bon état.
- **Profitez de la reprise « 1 pour 1 »** dans les magasins d'électroménager, à l'achat d'un matériel neuf
- **Les bornes du Relais** pour le dépôt de vos textiles, linges et chaussures

ADOPTEZ UN COMPOSTEUR POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS !



Parmi les bonnes résolutions de 2021, nous pouvons aussi réduire nos déchets. Saviez-vous que nos bio-déchets (déchets organiques d'origine alimentaire et déchets de jardin) représentent 1/3 de notre poubelle ? Ces déchets peuvent être revalorisés au lieu d'être incinérés ou mis en décharge. Afin de nous aider à réduire le contenu de nos poubelles, la Communauté Urbaine GPS&O étend son offre de composteurs à l'ensemble de ses 73 communes

Réservez dès à présent votre composteur pour le retirer à partir du mois de mars. Le + : GPS&O vous initie gratuitement au compostage ! Plus d'information disponible sur le flyer ci-contre. Guide du compostage disponible sur le site de GPS&O :



Relevons le défi ensemble !

RÉDUCTION DES DÉCHETS
DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2021,
LA COMMUNAUTÉ URBAINE
ÉTEND SON OFFRE DE
COMPOSTEURS À L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE

Vous habitez une des 73 villes* de la communauté urbaine et possédez un jardin individuel ?

Vous souhaitez...

- réduire vos ordures ménagères ?
- valoriser vos déchets verts ?
- augmenter la fertilité du sol de votre jardin ?
- profiter d'un engrais naturel gratuit ?
- faire un geste pour l'environnement ?

Passez au compostage en faisant l'acquisition d'un bac !

* Liste des communes membres sur gpseo.fr

Infos pratiques et modalités d'acquisition au dos

LE BAC

Modèle en bois
 Contenance 400 litres

LE TARIF PRÉFÉRENTIEL

● Prix unique 20 € *

LES + DU NOUVEAU DISPOSITIF

- Une simplification de la démarche
 - > Réservation et paiement en ligne sur gpseo.fr
- Une flexibilité dans la prise de rendez-vous
 - > Plusieurs jours, horaires et points de retrait.
- Une initiation gratuite au compostage
- En bonus : un guide pratique et un bio-seau remis le jour du retrait.

À partir du 1^{er} janvier 2021
 Je réserve mon composteur et je paie en ligne sur gpseo.fr

AGENDA

À partir du mois de mars 2021
 Je viens retirer mon composteur à la date, heure et lieu choisis au moment de la commande.

Compostez, la nature vous le rendra !

Le compostage est un processus qui transforme les matières vivantes en engrais naturel. Des millions d'organismes vivants décomposent la matière et la transforment en éléments nutritifs pour les plantes. **Plutôt que de les mettre à la poubelle, valorisez vos déchets verts et vos déchets de cuisine, la nature vous le rendra !**

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise vous accompagne et répond à vos questions sur : compostage@gpseo.fr

* Coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O

MÉMO PRATIQUE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS

COLLECTE DES DÉCHETS

Le calendrier 2021 est téléchargeable sur le site de la ville de Chapet :

www.chapet.fr > Environnement > Gestion des déchets

Les bacs sont à sortir la veille au soir à partir de 19h

Les collectes sont assurées les jours fériés

INFOS DÉCHETS

La Communauté Urbaine GPS&O gère tous vos déchets

et répond à toutes vos questions au n° Infos Déchets : **01 30 98 78 14**

ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les Mardis et Vendredis

DÉCHETS RECYCLABLES

Lundi (toutes les 2 semaines)

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les Lundis (2021 : du 5 avril au 6 décembre)

Sacs : distribués gratuitement par les agents municipaux sur simple demande.

Merci d'inscrire sur papier libre vos Nom et Adresse et le déposer dans la boîte aux lettres des services techniques (Rue du Pavillon à côté du Foyer Rural).

Les sacs vous seront déposés devant votre porte.



COMPOSTEURS

Commandez votre composteur auprès de GPSEO.

Infos et réservation : compostage@gpseo.fr

ENCOMBRANTS

COLLECTE À DOMICILE SUR RDV

0 800 403 640

DÉCHÈTERIE

SIDRU - Chemin des Moines - 78510 Triel-sur-Seine - 01 39 70 63 61

Horaires d'ouverture : Lundi 13h30-17h30 / Mercredi et vendredi 9h-12h

et 13h30-17h30 / Samedi de 9h-17h non stop / Dimanche 9h-12h

Fermée les jours fériés

Agenda

Au moment où nous rédigeons ce Bulletin Municipal, nous ne sommes pas en mesure de communiquer sur la programmation d'éventuelles festivités en raison du contexte sanitaire.

La Mairie à votre écoute

Affaires scolaires & Urbanisme :

affaires-scolaires@chapet.com

Permanence Urbanisme :

tous les samedis matin

**Etat Civil / Relations administrés
& associations :**

mairie@chapet.com

Tél. : 01 34 74 51 15

www.chapet.fr

Facebook : @villedechapel

Gardons le Contact

Vous souhaitez être informés régulièrement de la vie de notre village ?

La mairie a mis en place un système de Flash Infos par mail. Elle adaptera la fréquence d'envoi à l'actualité.

Si vous souhaitez vous inscrire à ce Flash Infos, merci de nous envoyer par mail vos Nom / Prénom à mairie@chapet.com
Objet : inscription Flash Infos

Important : en envoyant vos données personnelles dans le cadre de la rubrique « Gardons le contact », vous autorisez la mairie de Chapet à vous envoyer un mail contenant le Flash Infos. Ces données seront utilisées uniquement dans le cadre de ce Flash Infos. Si vous souhaitez vous désabonner de cette liste, il vous suffit de le faire par simple demande écrite par mail à l'adresse mairie@chapet.com